



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Sommaire



Parc de l'île au cointre - Alfortville



Éditorial – 4

Gouvernance et territoire – p.6

L'institution – **p.8**

16 villes, 16 actions – **p.10**

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets – **p.14**

GPSEA en quelques chiffres – **p.21**

Les élus – **p.22**

Organigramme des services territoriaux – **p.25**

GPSEA façonne le territoire d'aujourd'hui et de demain – p.26

GPSEA, partenaire au quotidien – **p.28**

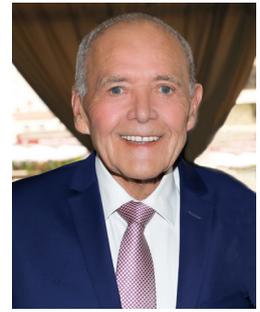
GPSEA prépare l'avenir – **p.52**

GPSEA, les moyens d'agir – **p.64**

Éditorial



L'Île de loisirs à Créteil



En dépit d'un contexte international et national difficile, l'année 2022 a été placée pour Grand Paris Sud Est Avenir sous le signe de la protection du pouvoir d'achat, du maintien des investissements et du développement des services publics.

En effet, fort de son dynamisme économique, avec plus de 6 800 entreprises créées ou nouvellement installées en 2022, et de sa gestion sérieuse des deniers publics, GPSEA conserve toute son ambition.

Notre collectivité continue ainsi d'investir massivement conformément aux orientations déterminées par ses élus en début de mandat.

Cela s'est traduit en 2022 par la poursuite de la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissements, avec des opérations concernant les bâtiments publics territoriaux (piscines, médiathèques, conservatoires, pépinières et hôtels d'entreprises...), des interventions en matière d'aménagement, de voirie, de réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, ou encore des actions d'amélioration du cadre de vie.

L'effort pour répondre aux défis environnementaux de notre époque a également été maintenu, la totalité des actions du Plan Climat Air Energie étant engagées.

Des services nouveaux ont été mis en place et ceux existants ont été enrichis. L'augmentation des jours et horaires d'ouverture des déchèteries, la généralisation de la collecte des encombrants à la demande, l'extension du service partagé d'hygiène publique à cinq nouvelles communes, le déploiement du Plan Insertion Jeunes, l'élargissement des horaires d'ouverture des médiathèques et la création d'un Agenda culturel en sont des illustrations.

Cette dynamique se poursuit en 2023 avec en projet l'extension du service partagé de restauration scolaire, la montée en charge progressive d'un service instructeur de police de l'habitabilité ou encore le renforcement de l'apprentissage de la natation dans le cadre de la réorganisation des piscines.

Enfin, fidèle à son principe de solidarité, et ce dans un contexte d'incertitudes budgétaires, GPSEA continue de soutenir l'ensemble des communes membres à travers des mesures de coopération budgétaire. GPSEA a également œuvré à la préservation du pouvoir d'achat des habitants du territoire, notamment avec la baisse du prix de l'eau suite à la négociation de contrats plus avantageux.

Les pages qui suivent permettent de rendre compte en détail des actions de GPSEA en 2022, tant au service de la qualité de vie de nos concitoyens au quotidien qu'à celui de la préparation de l'avenir de notre Territoire. Elles brossent également les grandes lignes de ses projets pour 2023. Les résultats présentés ici sont le fruit du travail collectif des 74 élus et des 1200 agents du Territoire et de leur volonté résolue d'agir utilement et efficacement au service des villes membres et de leurs habitants.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Gouvernance et territoire



Parc à Ormesson-sur-Marne



L'Institution – p.8

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées – p.8

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA – p.9

16 villes, 16 actions – p.10

GPSEA

prépare l'avenir : les grands projets – p.14

La transition écologique – p.14

Le Projet Alimentaire Territorial – p.15

La stratégie de l'habitat – p.17

Le Plan Local de Mobilité – p.18

Construisons l'Après, une mise en œuvre progressive – p.19

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – p.19

GPSEA en quelques chiffres – p.21

Les élus – p.22

Organigramme des services territoriaux – p.25

Equilibre

L'Institution

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à organiser les prises de décisions des élus et garantir un fonctionnement collégial. Grand Paris Sud Est Avenir est dirigée par des élus municipaux. C'est le Conseil municipal de chaque commune qui, en son sein, désigne ses représentants qui participeront au Conseil de territoire. Celui-ci élit à son tour, en son sein, le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués. Ils forment le Bureau.

Le Conseil compte 74 élus et se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de territoire a été renouvelé à l'issue des élections municipales de 2020. Lors de sa séance d'installation du 15 juillet 2020, Laurent CATHALA a été réélu Président de GPSEA avec 70 voix sur 74.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 12 Conseillers délégués. Il a une fonction d'orientation, de préparation des décisions et de proposition sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque Conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Les commissions thématiques au nombre de quatre se réunissent avant chaque Conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

1

Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

14

Vice-présidents

12

conseillers
délégués

74 élus

Conseil de territoire, Créteil



- La 1^{ère} commission « Affaires générales et finances », compte 19 membres ;
- La 2^{ème} commission « Développement » compte 18 membres ;
- La 3^{ème} commission « Cohésion » compte 18 membres ;
- La 4^{ème} commission « Développement durable, cadre de vie et quotidienneté » compte 18 membres.

Depuis sa création, la gouvernance partagée est un des piliers de fonctionnement de GPSEA. Cela se traduit notamment par l'association des maires aux décisions grâce aux réunions du Conseil des maires, à la mise en place des comités de pilotage en matière d'opérations d'aménagement, de « world café » pour les travaux de voirie...

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur les principes de solidarité, de cohésion et de proximité. La solidarité s'exprime aussi bien envers les populations qu'entre les communes et en particulier au bénéfice des plus petites, leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie que les grandes.

Cette solidarité se concrétise notamment grâce à l'activité de la Délégation Relations et Appui aux Territoires (DRAT). Ce service territorial offre un appui soutenu aux communes de moins de 12 000 habitants (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics, urbanisme, aménagement...). Par exemple, la DRAT a mis en place des clubs de bonnes pratiques avec les communes autour des thématiques finances et ressources humaines. Elle gère en outre le Fonds de solidarité qui a été reconduit pour les communes éligibles pour un montant total de 9 millions d'euros sur la période 2021-2026.

Le Territoire poursuit dans cette voie afin de consolider sa solidarité et sa proximité avec les communes et les habitants, dans une période où les enjeux d'équité et de cohésion n'ont jamais été si prégnants.

GPSEA développe par ailleurs de nouvelles prestations d'ingénierie humaine et technique à l'attention des 16 communes, comme l'élaboration d'un observatoire économique et financier, un accompagnement en ingénierie de captation de cofinancement, un conseil en gestion de dette et de trésorerie.

GPSEA

16 villes, 16 actions



Alfortville

Ramassage des feuilles par la propreté urbaine

Avec 170 tonnes de feuilles mortes collectées lors de la campagne annuelle de ramassage des feuilles mortes sur les 5 villes membres adhérentes à cette prestation (Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes, Boissy-Saint-Léger, Noisieu), les 94 agents du service de la propreté urbaine sont fortement mobilisés chaque année d'octobre à décembre.

Boissy-Saint-Léger

Travaux d'aménagement de la recyclerie

En 2022, les travaux d'aménagement de la future recyclerie dans les anciens locaux de la cuisine centrale de la ville de Boissy-Saint-Léger ont commencé. L'ouverture de l'équipement est prévue au premier semestre 2023.



Bonneuil-sur-Marne

Les 40 ans de la piscine

Samedi 18 septembre 2022, la piscine Marcel-Dumesnil célébrait ses 40 ans à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Baignades, animations et festivités ont ravi les nombreux participants, avant une séance exceptionnelle de ciné-piscine en soirée avec le film « Le grand bain ».

Chennevières-sur-Marne

Travaux rue d'Houin

Identifiée comme prioritaire pour la résorption des mauvais branchements d'assainissement, la rue d'Houin à Chennevières-sur-Marne a fait l'objet d'importants travaux en 2022 de mise en séparatif des réseaux d'assainissement. Un réseau d'eaux usées a été créé afin de résorber les arrivées directes de pollution dans la Marne via le réseau d'eaux pluviales. L'opération se poursuit par la mise en conformité des parcelles privées.





Créteil

Booste ton avenir

Deuxième édition réussie pour le forum « Booste ton avenir » proposé mercredi 28 septembre 2022 à Créteil ! Plus de 800 jeunes âgés de 16 à 30 ans sont venus à la rencontre des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'entrepreneuriat, ainsi que d'entreprises en recherche de salariés.

La Queue-en-Brie

Mise en place du service de restauration collective

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les écoliers de la ville de La Queue-en-Brie bénéficient de repas préparés par la cuisine centrale de GPSEA. Cela représente 958 enfants et une trentaine d'adultes auxquels il faut ajouter 136 goûters pour les enfants de 4 écoles maternelles.



Le Plessis-Trévisé

Travaux avenue de la Maréchale - Assainissement

D'importants travaux d'assainissement ont commencé en 2022 sur l'avenue de la Maréchale et se poursuivent début 2023. Il s'agit de réhabiliter les réseaux d'assainissement sur toute l'avenue avec une méthode de travaux dite sans tranchées sauf pour deux tronçons où l'ouverture de tranchées dans la chaussée a été nécessaire.

Limeil-Brévannes

Aménagement du Parc des Entrepreneurs : arbres et première pierre de plasti-D

Au Parc des Entrepreneurs, le mois de décembre 2022 a été marqué par la plantation de près de 400 arbres et par la pose de la première pierre de l'entreprise Plasti-D. Ces deux étapes sont importantes et symboliques pour ce nouveau parc d'activités situé à Limeil-Brévannes, aux qualités paysagères et architecturales affirmées et dédié aux activités productives et innovantes.



GPSEA

16 villes, 16 actions



Mandres-les-Roses

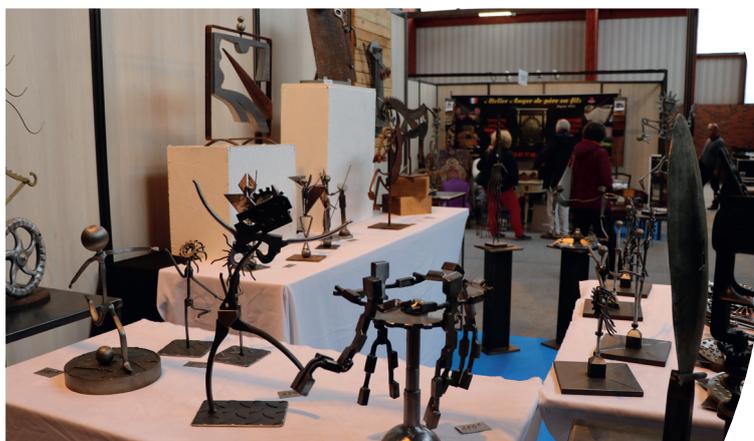
Construction du city-stade

En 2022, GPSEA a créé et financé un nouvel espace de jeux dédié aux adolescents à Mandres-les-Roses. D'une superficie de 1 150m², le city stade se compose d'un terrain de football en synthétique, d'un terrain de basketball et d'un skate-park.

Marolles-en-Brie

SIMA 2022

Le 23^e Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard s'est déroulé en octobre 2022 à Marolles-en-Brie. Rendez-vous local incontournable des amateurs d'artisanat d'art, cet événement a rassemblé près de 50 exposants qui exercent leurs savoir-faire dans des univers variés.



Noiseau

La MicroFolie au Foyer des Anciens de Noiseau

La Micro-Folie de GPSEA est composée d'un musée numérique où l'on peut découvrir près de 1700 œuvres issues des collections de 88 institutions partenaires, d'un atelier de fabrication appelé « FabLab » et d'une bibliothèque/ludothèque. Elle va à la rencontre des habitants comme à Noiseau en octobre 2022.

Ormesson-sur-Marne

Concert symphonique au château

La 2^e édition du concert symphonique en plein-air dans les jardins du château d'Ormesson, proposée le 11 juin 2022, a permis de faire rayonner le travail des élèves et des professeurs des conservatoires de GPSEA. Une soirée unique dans un cadre somptueux.





Périgny-sur-Yerres

Médiathèque mobile

Service de proximité par excellence, la Médiathèque mobile vient en renfort des équipements, principalement dans les quartiers éloignés des équipements « en dur » comme à Périgny-sur-Yerres. Stationnant chaque semaine, il apporte des milliers de documents à découvrir sur place ou à réserver à tout moment en ligne.

Santeney

Business dating

Comme chaque année, au mois de mars a eu lieu le Business Dating organisé par GPSEA avec le club d'entreprises Entreprendre en Plateau Briard. Cet événement a rassemblé dans le château de Santeney une centaine d'entreprises du territoire avec l'objectif de développer leur activité dans une ambiance conviviale.



Sucy-en-Brie

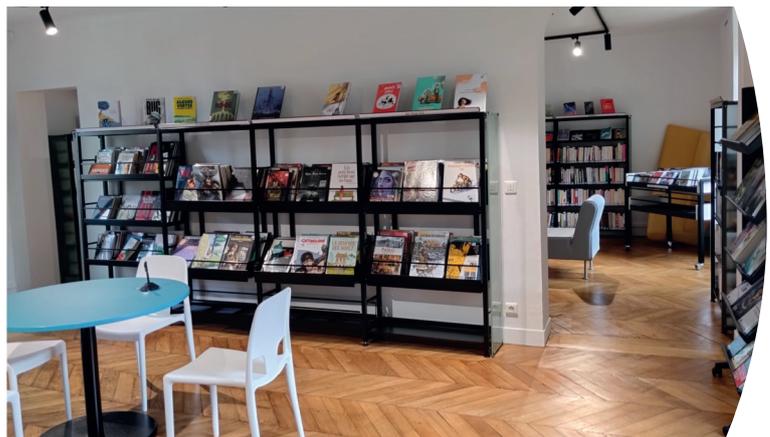
Animation estivale de la médiathèque

Dans le cadre de Partir en Livre 2022, les équipes de la médiathèque – ludothèque de Sucy-en-Brie ont proposé pendant le mois de juillet des animations au plus près des usagers : ateliers créatifs, espace lecture et jeux à la piscine et au parc des sports, spectacle de cirque sur la place de la Fraternité et au centre de loisirs des Noyers...

Villecresnes

Travaux estivaux à la bibliothèque

Depuis la mi-septembre 2022, les habitants de Villecresnes ont pu découvrir le rez-de-chaussée de leur bibliothèque entièrement refait et réaménagé ! GPSEA a procédé à des travaux importants pendant l'été pour un montant de 120 000 € : installations électriques et incendie et réfection des sols et des murs.



GPSEA

prépare l'avenir : les grands projets

En tant qu'Établissement Public Territorial, Grand Paris Sud Est Avenir a en charge la réalisation de documents stratégiques et programmatiques qui construisent le territoire de demain sur les enjeux de transition énergétique, d'habitat, de transports, d'alimentation ou d'aménagement... Sur tous ces projets, dès sa création, GPSEA a eu à cœur de construire des démarches partagées avec ses différents partenaires pour élaborer des programmes d'actions ambitieux au service de la qualité de vie de ses habitants.

La transition écologique

Conscient que la transition énergétique, climatique et environnementale doit irriguer toutes les politiques publiques pour transformer en profondeur les modes d'actions et les manières de vivre de chacun, depuis 2017 GPSEA s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET). Véritable projet fédérateur il a été construit avec l'ensemble des communes, les partenaires institutionnels, les associations, l'Observatoire Économique, Social et Environnemental, les habitants, les entreprises... L'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne, le Cluster Eau-Milieus-Sols et Airparif y ont également contribué.

Le PCAET est un outil de planification territoriale qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. C'est un document issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

Le Plan Climat 2019-2025 a été définitivement adopté par le Conseil de territoire du 9 juin 2021. Il porte sur 5 volets : climat, air, énergie, économie durable et circulaire, éco-exemplarité de la collectivité, que GPSEA a décliné à travers 50 fiches actions.

Au-delà du simple cadre réglementaire, l'ambition de ce PCAET est de constituer un véritable projet de territoire faisant de GPSEA une intercommunalité exemplaire dans le

cadre d'une démarche partagée avec les communes, les acteurs socio- économiques et les habitants. En effet, au regard de la configuration qui regroupe de nombreux espaces agricoles et naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé, le PCAET traduit la volonté d'un développement local plus équilibré, harmonieux et respectueux.

Deux films ont été réalisés pour en expliquer les enjeux : www.sudestavenir.fr/videos

Les temps forts 2022

En 2022, GPSEA a poursuivi la mise en œuvre des 50 actions de son Plan Climat, avec un collectif mobilisé autour de la transition écologique et de l'exemplarité environnementale. Les faits marquants de 2022 sont autant de témoignages de la réussite de nombre de projets sectoriels : le renouvellement des marchés de collecte et la mise en place de la collecte des biodéchets dans les écoles du territoire, le premier niveau de certification du label Plante bleue pour les serres de Mandres-les-Roses, les 3 millions d'euros investis en faveur de la baignade en Marne et Seine... constituent des avancées pour une collectivité et un territoire plus vertueux.

CHIFFRES CLÉS

- ❑ 100% des actions initiées dès 2020
- ❑ 239 rendez-vous personnalisés du CAUE 94 pour la rénovation énergétique des logements

Focus réussite 2022

GPSEA s'est appuyé sur son Plan Climat pour formaliser un plan de sobriété à l'automne 2022. Une consultation des Directions de la collectivité a permis de formaliser des propositions complémentaires destinées à enrichir le dispositif dans les mois à venir.

Perspectives 2023

L'année 2023 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des actions du Plan Climat, notamment sur les volets énergie, air et climat, et à la finalisation de l'évaluation formelle à mi-parcours, en vue de valoriser les avancées réalisées et de réaffirmer les orientations prises en matière de transition écologique.

Le Projet Alimentaire Territorial

Grand Paris Sud Est Avenir, territoire de la petite couronne, a la particularité d'avoir un ensemble agricole, naturel et forestier de plus de 3 000 hectares. La moitié des surfaces agricoles de la Métropole du Grand Paris se situe sur son territoire.

Afin de développer l'agriculture, la qualité de l'alimentation et de rapprocher les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités

territoriales et consommateurs), GPSEA s'est lancé depuis 2018 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) cofinancé par la Direction interrégionale de l'alimentation et de la forêt et par l'ADEME, associant de nombreux partenaires.

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le PAT s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et identifie les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales.

845 personnes ont été mobilisées tout au long de l'élaboration du diagnostic du PAT, 700 habitants et 26 agriculteurs du territoire, 14 structures institutionnelles et associatives et 15 communes de GPSEA. Au total, 58 opérateurs différents sont partie prenante depuis le lancement de la démarche.

L'année 2022 a vu l'aboutissement d'un travail partagé de construction d'un plan d'actions ambitieux adapté aux enjeux identifiés.

Par la suite, GPSEA portera la candidature de son PAT à la labellisation par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Faits marquants

Le projet alimentaire territorial a été adopté par le Conseil de territoire en décembre 2022, marquant ainsi l'aboutissement d'une démarche partenariale relancée en 2021 au sortir de la crise sanitaire.

Son programme d'actions se fonde sur les interventions des partenaires du Territoire mais aussi et surtout sur ses compétences directement exercées (aménagement, développement économique, restauration collective...), pour encourager la recherche de solutions concrètes et effectives.

CHIFFRES CLÉS

- **22 actions**
- **7 thématiques d'intervention**
- **5000 € d'abondement du prix de l'ESS de GPSEA pour des actions en lien avec l'alimentation**

Focus réussite 2022

Sans attendre la finalisation du document cadre, plusieurs actions concrètes et consensuelles du PAT ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Il en va ainsi de l'abondement, à hauteur de 5000 euros, du Prix de l'économie sociale et solidaire de GPSEA, pour soutenir des actions directement liées à l'alimentation et aux circuits courts, avec, en 2022, l'élaboration d'un guide de l'alimentation durable et la structuration d'un réseau des producteurs locaux.

Perspectives 2023

La mise en œuvre du PAT va se poursuivre en 2023. Sa candidature à la labellisation par le Ministère de l'Agriculture sera préparée cette année et un travail partenarial pour la mise en œuvre de l'ensemble du plan d'action se structurera, notamment sur les sujets du foncier agricole et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La stratégie de l'habitat

Dans l'attente du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), initialement prévu pour 2019 mais reporté, l'EPT est de fait en charge, en lien avec les règles nationales, de définir les objectifs et les principes d'une politique visant notamment à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Dans ce cadre, GPSEA anime notamment la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), instance partenariale qui a pour objectif de définir les orientations d'une politique intercommunale d'attribution des logements sociaux et de relogement des ménages prioritaires dans un souci de mixité sociale.

Faits marquants

- Adoption du Document Cadre d'Orientations (DCO) de la Conférence intercommunale du logement (CIL). Il contient les engagements des réservataires de logements sociaux (Etat, bailleurs, collectivités, Action logement) pour favoriser la mixité sociale par les attributions.
- Elaboration du plan de gestion de la demande de logement et d'information du demandeur permettant aux demandeurs de mieux comprendre le processus d'attribution.
- Adoption d'un contrat de relance du logement qui alloue des moyens aux communes ayant contribué au développement de l'offre de logements sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

- Le territoire compte **136 177** logements, dont **34.2%** de logements sociaux
- **22 077** demandes d'attribution de logement social en cours sur le territoire au 31/12/2021
- **1 137 000 €** de subventions aux bailleurs sociaux permettant la construction de plus de 400 logements sur 7 communes du territoire.

Focus réussite 2022

Le contrat de relance du logement, adopté en 2022 et qui visait à soutenir les communes favorisant la construction de logements, a permis des subventions de l'Etat de près de 1,3 M€ pour un objectif de construction de plus de 1 500 logements, sociaux et privés, dans les communes concernées.

Perspectives 2023

- Finalisation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) déclinant les orientations stratégiques du territoire en matière d'attribution de logements sociaux en un plan d'actions en faveur de la mixité sociale.
- Adoption du plan de gestion de la demande de logement et d'information du demandeur permettant aux demandeurs de mieux comprendre le processus d'attribution.
- Mise en place d'un nouveau mode de gestion (dit «en flux») des attributions de logements sociaux afin d'accélérer les réponses faites aux demandeurs.

Le Plan Local de Mobilité (PLM)

L'accessibilité constitue un fondement et un préalable à toute politique de développement et Grand Paris Sud Est Avenir s'est pleinement saisi de ces enjeux en assumant une compétence élargie en matière de transports et déplacements. GPSEA a d'ailleurs été le premier Etablissement public territorial val-de-marnais à lancer son Plan Local des Déplacements/PLD (rebaptisé depuis plan local de mobilité/PLM), en février 2018.

Le PLM permet de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la problématique récurrente et quotidienne des déplacements. En effet, les enjeux de mobilité sont contrastés d'un secteur à l'autre de notre territoire et la démarche du PLM permet d'organiser des échanges et des débats riches pour proposer des solutions adaptées à toutes les situations. Pleinement intégré à une stratégie plus globale de transition énergétique et économique (traduit par le PCAET), le PLM doit doter le Territoire d'une feuille de route opérationnelle sur l'ensemble des enjeux de déplacement et notamment de mobilité durable et efficiente.

Réalisé dans une perspective de cohésion entre toutes les communes membres, il doit permettre :

- de coordonner les différents projets de transports structurants du Territoire (Altival, Grand Paris Express, Câble A, coulée verte de la Végétale) afin d'en consolider l'effet bénéfique pour les futurs usagers ;
- de proposer aux habitants, aux entreprises et aux usagers de nouveaux modes de déplacements adaptés aux spécificités locales (co-voiturage, vélo à assistance électrique, transports fluviaux...) ;
- de construire, avec les différents partenaires, des réponses aux grands enjeux et problématiques de déplacement et transport sur le territoire, comme les mobilités douces (et notamment le vélo), l'optimisation des infrastructures de transport en commun, la congestion du trafic routier, le transport de marchandises et la logique du dernier kilomètre ou encore le stationnement ;
- de renforcer et d'affirmer la place de GPSEA dans les négociations avec les acteurs du transport franciliens.

Faits marquants

Le PLM, élaboré en collaboration avec l'ensemble des communes du territoire et les autres partenaires, a été définitivement approuvé en Conseil de territoire le 12 octobre 2022. Il comprend un travail spécifique sur la stratégie cyclable territoriale, appelé Plan Vélo. Ce dernier a quant à lui été adopté en Conseil de territoire du 15 décembre 2021.

CHIFFRES CLÉS

À l'issue de ce programme d'action, on comptera sur le territoire :

- **400 kms de voirie en secteur de modération de vitesse**
- **5 242 places de stationnement vélo**
- **24% de places de stationnement optimisées grâce à la mutualisation des parkings**

Focus réussite 2022

Après son arrêt en Conseil de territoire de décembre 2021, le Plan Local de Mobilité a été soumis à la participation du public par voie électronique (PPVE) à l'été 2022, puis approuvé en Conseil de territoire d'octobre 2022.

Perspectives 2023

L'année 2023 sera consacrée à la mise en œuvre des premières actions du PLM avec notamment la définition d'un programme triennal de réalisation des aménagements cyclables identifiés dans le Plan Vélo.

Construisons l'Après, une mise en œuvre progressive

Construisons l'Après, c'est le projet d'ensemble de l'administration de GPSEA. Il a été présenté aux agents en janvier 2021 à la suite d'une séquence participative (*Imaginons l'Après*) qui avait recueilli plus de 1000 propositions. Ce plan d'actions chapeaute des réalisations incluant l'ensemble des services de la collectivité autour d'axes structurants tels que l'innovation, la solidarité, la transition écologique et le service à la population.

Fin 2022, le bilan réalisé reflète une vraie dynamique interne : 88% des mesures sont en cours ou finalisées. L'état d'avancement mesuré montre que 42% des 114 mesures du plan d'actions sont finalisées et que 46% d'entre elles sont en cours de réalisation. Peuvent notamment être citées comme finalisées en 2022 des mesures améliorant la qualité de vie au travail comme l'organisation du télétravail selon des principes communs, la dotation numérique des personnels exerçant des métiers de terrain ou l'expérimentation d'un dispositif d'accompagnement humain pour les livreurs de repas. Un accent a été mis cette année sur la communication, tant sur le déploiement d'une stratégie de communication grand public que sur la présence de GPSEA sur les réseaux sociaux, en passant par la modernisation de l'intranet. Fortement plébiscitées lors de la séquence des propositions, la reprise d'un programme d'évènements fédérateurs et l'inscription dans la durée des démarches participatives internes sont des éléments marquants de 2022.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Grand Paris Sud Est Avenir a engagé, depuis sa création, l'élaboration de plusieurs documents cadres qui constituent autant de briques de son projet de territoire, comme le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Plan Local de Mobilités (PLM) et le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).

Le PLUi viendra traduire, spatialement, opérationnellement et réglementairement, les objectifs de ces différents documents, en matière d'aménagement et de développement.

Ce document programmatique se veut être un levier de cohésion entre les communes et de cohérence à l'échelle du territoire. Tout en garantissant la prise en compte des ambitions communales, le PLUi ne peut être qu'une simple transcription des PLU communaux et doit permettre le développement de la solidarité territoriale.

L'engagement de la procédure d'élaboration du PLUi constitue également un outil supplémentaire pour les maires dans le cadre de leurs politiques d'urbanisme, en permettant de ne pas bloquer des opérations d'aménagement en cours ou à venir qui pourraient nécessiter la révision d'un PLU communal, cette révision obligeant à l'engagement du PLUi.

C'est dans ce cadre que le Conseil de territoire de GPSEA a prescrit par délibération du 9 juin 2021 l'élaboration du PLUi.

Faits marquants

L'année 2022 a été consacrée au lancement de la première phase d'élaboration du PLUi qui consiste en la réalisation d'un diagnostic territorial et foncier. L'ensemble des maires a été rencontré et trois ateliers thématiques ont été réalisés avec les villes. Ce travail a permis de débattre autour des sujets clés du futur PLUi tels que l'habitat, l'économie et l'emploi, les équipements, les mobilités, le paysage et le patrimoine.

CHIFFRES CLÉS

- 16 rencontres bilatérales GPSEA/communes
- 3 ateliers thématiques
- 2 comités de pilotage

Focus réussite 2022

La tenue des ateliers thématiques, réunissant les villes et l'ensemble des partenaires de la démarche, a permis d'échanger sur les spécificités de GPSEA tout en démontrant l'existence de convergences, rassemblant ainsi les acteurs autour de la notion de « faire territoire ».

Perspectives 2023

L'année 2023 sera consacrée à la finalisation du diagnostic de territoire et à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le PADD sera ensuite débattu en conseils municipaux et de territoire. L'année 2023 marquera également le lancement de la concertation autour de l'élaboration du PLUi avec notamment la tenue d'une première réunion publique au 1^{er} semestre 2023.

G.P.S.E.A

en quelques chiffres



100 km²



321 000
habitants



Près de
1200 agents



112 000
emplois

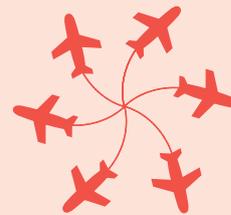


23 400
entreprises

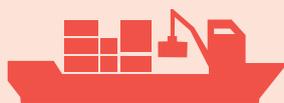


Un **réseau**
d'infrastructures
ferroviaires dense

(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



À **15 mn** de
l'aéroport d'Orly



Le Port de Bonneuil,
l'une des principales plateformes
multimodales franciliennes



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)

LISTE des élus (au 15 juillet 2020)



Le Président

Laurent CATHALA,
Président de Grand Paris Sud Est Avenir,
Maire de Créteil

Les 14 Vice-Présidents



Marie-Christine SEGUI
1^{ère} Vice-Présidente
Aménagement du territoire
Maire d'Ormesson-sur-Marne



Régis CHARBONNIER
2^e Vice-Président
Cadre de vie, déchets, propreté,
hygiène publique
Maire de Boissy-Saint-Léger



Françoise LECOUFLE
3^e Vice-Présidente
Logement, habitat, patrimoine
Maire de Limeil-Brévannes



Alexis MARECHAL
4^e Vice-Président,
Finances et solidarité budgétaire
Conseiller municipal du Plessis-Trévisé



Denis OZTORUN
5^e Vice-Président,
Eau, voirie, assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



Luc CARVOUNAS
6^e Vice-Président,
Ambition écologique,
Plan Climat Air – Énergie Territorial
Maire d'Alfortville



Jean-Pierre BARNAUD
7^e Vice-Président,
Plan local d'urbanisme intercommunal,
suivi des plans locaux d'urbanisme,
règlement local de publicité
intercommunale
Maire de Chennevières-sur-Marne

Jean-François DUFEU
8^e Vice-Président,
Équipements culturels et sportifs,
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Pierre CHAFFAUD
9^e Vice-Président,
Économie, promotion du territoire
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



Jean-Paul FAURE-SOULET
10^e Vice-Président
Santé, handicap, accessibilité,
action sociale
Maire de La Queue-en-Brie



Yvan FEMEL
11^e Vice-Président,
Agriculture, agro-quartiers, biodiversité,
gestion des risques naturels,
production florale,
Maire de Noiseau



Patrick FARCY
12^e Vice-Président,
Valorisation du patrimoine et des paysages
Maire de Villecresnes



Pauline ANAMBA-ONANA
13^e Vice-Présidente,
Emploi, économie sociale
et solidaire, insertion,
Conseillère municipale de Créteil



Julien BOUDIN
14^e Vice-Président,
Territoires connectés,
innovation numérique, données
1^{er} adjoint au Maire d'Alfortville



Les 12 Conseillers Territoriaux Délégués



Jean-Daniel AMSLER

Transports et déplacements
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



France BERNICHI

Confection et livraison
de repas aux élèves et aux aînés
Adjointe au Maire d'Alfortville



Alphonse BOYE

Tourisme, circulations douces,
chemins de randonnée
Maire de Marolles-en-Brie



Claire CHAUCHARD

Politique de la Ville, renouvellement urbain
Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger



Didier DOUSSET

Transition énergétique
Maire du Plessis-Trévisé



Thierry HEBBRECHT

Commerces et artisanat
Conseiller municipal de Créteil

Philippe LLOPIS

Démocratie locale, relations usagers,
participation citoyenne
1^{er} adjoint au Maire de Limeil-Brévannes



Yves THOREAU

Projet alimentaire territorial, économie
locale de proximité, circuits courts
Maire de Mandres-Les-Roses



Éric TOLEDANO

Prévention de la délinquance et sécurité
Conseiller municipal délégué de Créteil



Arnaud VEDIE

Coopération décentralisée
Maire de Périgny-sur-Yerres



Grégoire VERNY

Lutte contre les discriminations,
égalité des chances, égalité professionnelle
femme / homme
Conseiller municipal délégué d'Alfortville



François VITSE

Enseignement supérieur, recherche
Adjoint au Maire d'Alfortville



Les Conseillers Territoriaux

Vincent BEDU

Maire de Santeny

Jean-Philippe BIEN

Adjoint au Maire de Créteil

Anne-Marie BOURDINAUD

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Maurice BRAUD

Conseiller Municipal délégué
de Créteil

Bruno CARON

Adjoint au Maire du Plessis-Tréville

Dominique CARON

Adjointe au Maire de Villecresnes

Jean-Edgar CASEL

Conseiller municipal délégué
d'Ormesson-sur-Marne

Mohamed CHIKOUCHE

Conseiller municipal délégué
d'Alfortville

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Gilles DAUVERGNE

Conseiller municipal délégué
de Limeil-Brévannes

Catherine DE RASILLY

Adjointe au Maire d'Alfortville

Richard DELLA MUSSIA

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Patrice DEPRez

Conseillère municipale de Créteil

Patrick DOUET

Conseiller municipal
de Bonneuil-sur-Marne

Virginie DOUET

1^{ère} Adjointe au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Étienne FILLLOL

Adjoint au Maire d'Alfortville

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Martine GARRIGOU-GAUCHERAND

Adjointe au Maire de Créteil

Claire GASSMANN

Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger

Marie-Claude GAY

Adjointe au Maire
de La Queue-en-Brie

Philippe GERBAULT

Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes

Vincent GIACOBBI

Conseiller municipal de Sucy-en-Brie

Julie CORDESSE

Adjointe au Maire d'Alfortville

Frédérique HACHMI

Adjointe au Maire de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Corine KOJCHEN

Adjointe au Maire
de Limeil-Brévannes

Sophie LE MONNIER

Conseillère municipale
de Chennevières-sur-Marne

Jacqueline LETOUZEY

Conseillère municipale déléguée
d'Alfortville

Rosa LOPES

Conseillère municipale
de Limeil-Brévannes

Luc MBOUMBA

Adjoint au Maire de Créteil

Akli MELLOULI

Adjoint au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Ludovic NORMAND

Conseiller municipal
de Boissy-Saint-Léger

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée
de Créteil

Joël PESSAQUE

Adjoint au Maire de Créteil

Jean-Louis POUJOL

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Sonia RABA

Conseillère municipale de Créteil

Carine REBICHON-COHEN

Adjointe au Maire du Plessis-Tréville

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal de Créteil

Jean-Raphaël SESSA

Adjoint au Maire de La Queue-en-Brie

Sylvie SIMON-DECK

Adjointe au Maire de Créteil

Josette SOL

Adjointe au Maire de Créteil

Marie VINGRIEF

Adjointe au Maire d'Alfortville

Axel URGIN

Adjoint au Maire de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué
de Créteil

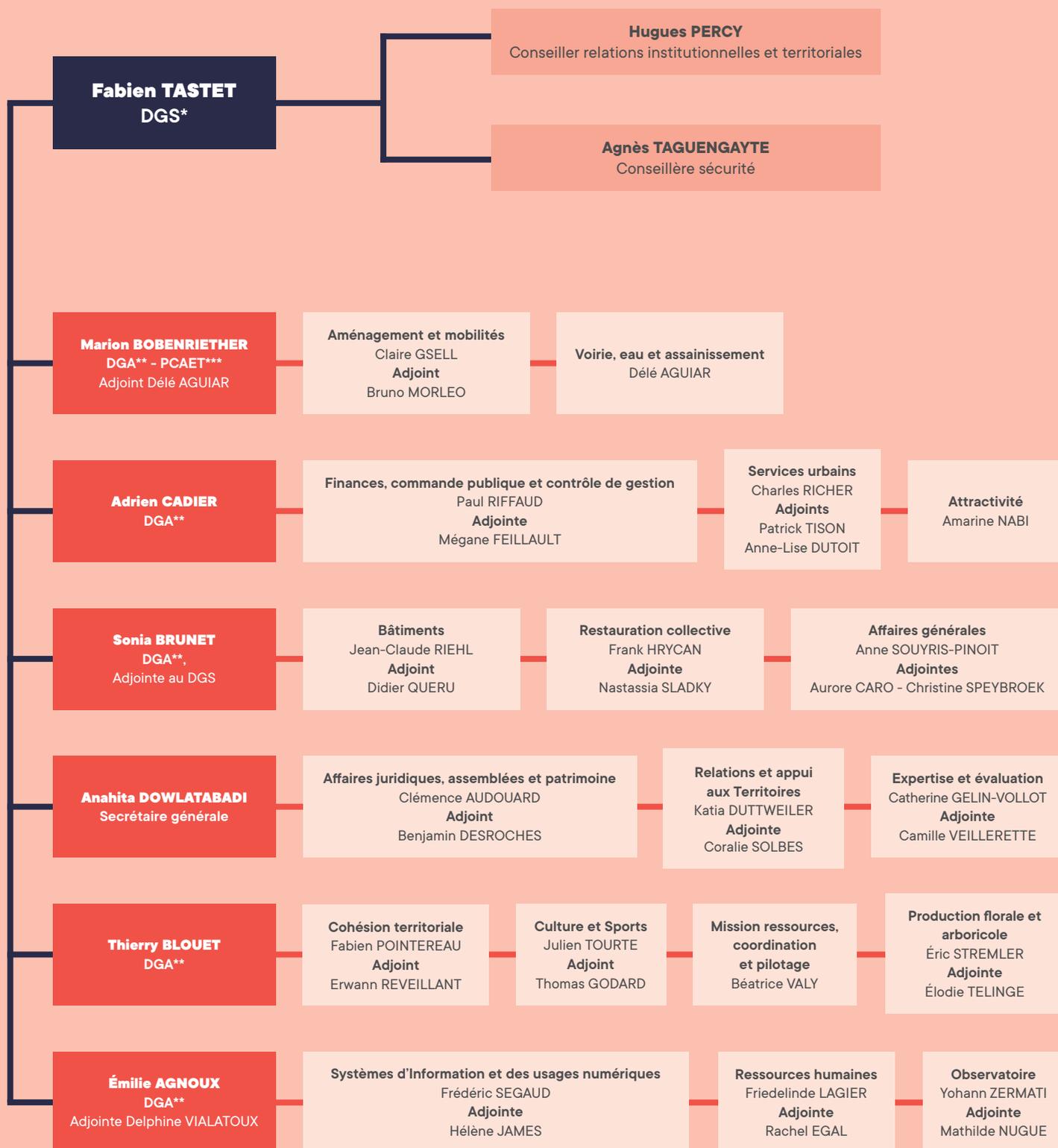
Laurence WESTPHAL

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Mathilde WIELGOCKI

Conseillère municipale déléguée
du Plessis-Tréville

Organigramme des services territoriaux (au 31/12/2022)



GPSEA

façonne
le territoire
d'aujourd'hui
et de demain



Restaurant French Terroirs à Sucy-en-Brie



GPSEA au quotidien – p.28

- 1 - Réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques – p.28
- 2 - Conservatoires – p.30
- 3 - Action culturelle – p.32
- 4 - Équipements sportifs terrestres – p.34
- 5 - Piscines – p.36
- 6 - Restauration collective – p.38
- 7 - Assainissement, eau potable – p.40
- 8 - Voirie – p.42
- 9 - Collecte des déchets ménagers – p.44
- 10 - Propreté urbaine – p.46
- 11 - Hygiène publique – p.48
- 12 - Production Florale et Arboricole (PFA) – p.50

GPSEA prépare l'avenir – p.52

- 1 - Politique de la ville – p.52
- 2 - Habitat – p.54
- 3 - Économie Sociale et Solidaire (ESS) – p.56
- 4 - Développement économique – p.58
- 5 - Aménagement – p.60
- 6 - Transports et déplacement – p.62

GPSEA, les moyens d'agir – p.64

- 1 - Finances, commande publique et contrôle de gestion – p.64
- 2 - Les Investissement Territoriaux Intégrés – p.66
- 3 - Relations et Appui aux Territoires – p.68
- 4 - Affaires juridiques, assemblées et patrimoine – p.70
- 5 - Expertise et évaluation – p.72
- 6 - Ressources humaines – p.74
- 7 - Informatique et usages numériques – p.76
- 8 - Bâtiments – p.78
- 9 - Affaires générales – p.80
- 10 - Observatoire – p.82
- 11 - Communication et marketing territorial – p.84

GPSEA

au quotidien

Réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques

45 186 abonnés

870 779 documents

883 668 emprunts

69 196 ressources numériques consultées

209 agents

De dimensions et de modes de fonctionnement diversifiés, les 19 équipements du réseau de lecture publique (complétés par un service itinérant, la médiathèque mobile), constituent un des maillons essentiels des services à la population rendus par GPSEA. Véritables portes d'entrée vers la culture, au plus proche des habitants, ils jouent un rôle de premier ordre pour nourrir le vivre ensemble et favoriser le lien social.

Des mesures telles que la gratuité se sont d'ailleurs immédiatement inscrites dans cette dynamique d'ouverture que l'on retrouve déclinée à travers les démarches de contractualisation menées avec les partenaires comme le Ministère de la Culture et de la Communication. Une priorité réside également dans la volonté du Territoire de permettre aux usagers de jouir d'une offre culturelle qualitative au sein d'équipements modernes, pluriels et propices au renouvellement des pratiques. Cette trajectoire affirmée s'est traduite par l'adoption d'un Programme Pluriannuel d'Investissement ambitieux à l'échelle de 2 mandats.



Médiathèque-ludothèque, Sucy-en-Brie

Faits marquants de 2022

- Lancement officiel de la Micro-Folie mobile avec plusieurs étapes à travers le territoire tout au long de l'année 2022,
- Finalisation de la démarche d'unification des bases documentaires de l'ensemble des équipements sur le logiciel commun (SIGB) permettant la visualisation par tous les usagers d'un catalogue regroupant près de 900 000 références,
- Extension du service de circulation des documents aux villes de Bonneuil-sur-Marne et de Boissy-Saint-Léger portant à 5 le nombre de communes bénéficiaires,
- Accroissement significatif des horaires d'ouverture hebdomadaire aux usagers (+ 29H dès septembre 2022 et +20H30 supplémentaires à compter de janvier 2023),
- Déploiement d'une carte unique d'adhésion au graphisme repensé.

Perspectives 2023

Au plan des avancées structurelles, 2023 verra le début du déploiement de la technologie RFID dans les équipements de lecture publique non encore dotés, prérequis pour la modernisation des services aux usagers. De même, cette année, poursuivant une logique d'homogénéisation des organisations, la collectivité favorisera une approche intercommunale du réseau de lecture à l'échelle de bassins de vie cohérents et complémentaires. 2023 rime aussi avec l'ancrage de moments phares en termes d'événements (Nuit de la lecture, Festival Noir-sur-Ormesson, Partir en Livre...) et la 1^{ère} édition du Festival du Livre de Créteil dans sa formule revisitée.

FOCUS

Journées de réflexion collective

Au printemps, lors de 3 journées, une trentaine de professionnels des médiathèques a pu bénéficier d'une démarche pour réfléchir à l'élaboration de projets d'établissements intégrant les nouveaux enjeux tels que l'accompagnement des usagers aux nouvelles technologies et à l'appréhension du numérique, le rôle social des médiathèques en tant qu'acteurs des politiques d'insertion. Ces sujets ont trouvé aussi à se déployer lors d'une journée de séminaire en octobre ayant rassemblé tous les agents du secteur, à savoir près de 200 collaborateurs.

G P S E A

au quotidien

Conservatoires

2856 inscrits sur l'année scolaire 2021-2022
dont **2325** mineurs

269 agents dont **224** enseignants

202 actions culturelles (concerts, spectacles,
master classes, stages, interventions ...)

Le réseau d'établissements spécialisés d'enseignement artistique du Territoire compte, en 2022, 8 équipements. Il se fédère, malgré sa diversité structurelle (1 Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), 2 Conservatoires à Rayonnement Intercommunal (CRI) et 5 conservatoires non classés), autour de principes partagés, tant dans l'approche pédagogique plaçant en son centre l'apprentissage par le collectif et le plaisir de jouer ensemble que dans l'importance accordée à l'éducation artistique et culturelle. Cela se manifeste par une politique partenariale dense et diversifiée qui se déploie au profit de tous les usagers avec une attention particulière portée aux publics des quartiers Politique de la Ville, aux personnes en situation de handicap et au milieu scolaire.



École de musique, Noisieu

Faits marquants de 2022

Outre l'ancrage de moments de diffusion désormais identifiés (Nuit des conservatoires, concert symphonique au château d'Ormesson-sur-Marne par exemple), 2022 a vu le renforcement de partenariats entre les équipements territoriaux et les villes à l'occasion de temps forts comme le Limeil Blues Festival auquel le conservatoire a donné une nouvelle envergure en pilotant la programmation de la soirée inaugurale. Cette année, le réseau des conservatoires s'est aussi illustré par le développement des actions menées au profit des élèves en situation de handicap fédérées autour des Référents en Parcours Adaptés (RPA) qui ont suivi 61 élèves inscrits et 87 jeunes via des dispositifs diversifiés

Perspectives 2023

- Intégration au réseau de l'école de musique César Franck du Plessis-Trévisé (15 enseignants, 300 élèves)
- Renouvellement du classement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Créteil
- Lancement des études ou des phases opérationnelles pour de nouveaux équipements : pôles culturels de Boissy-Saint-Léger, de Limiel-Brévannes, de Chennevières-sur-Marne et de Bonneuil-sur-Marne
- Mise en place de projets artistiques majeurs : le spectacle Mass de Léonard Bernstein et l'appel à projets « Pulsations naturelles et culture vivante »

FOCUS

Nuit des conservatoires

La 9^e édition de la Nuit des conservatoires a été une belle occasion pour le réseau de s'illustrer par sa capacité d'adaptation, son esprit d'innovation et la détermination de ses acteurs en proposant, malgré un contexte sanitaire encore très contraignant, une présence forte sur le web. Une quarantaine de vidéos de spectacles d'élèves (représentant près de 600 vues) ont été diffusées sous le parrainage national de Robin Renucci, acteur et réalisateur français, membre du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle.

GPSEA

au quotidien

Action culturelle

10 partenaires artistiques dont **3** collectifs en résidences-missions pour des actions culturelles, numériques et sportives

30 ateliers numériques ludiques (initiation au numérique, programmation robotique et éducation aux médias) pour plus de **350** jeunes de 6 à 16 ans

2 ciné-piscine ayant accueilli **100** personnes à la piscine du Colombier de Créteil et **80** à la piscine de Bonneuil-sur-Marne

Depuis sa création, GPSEA a fait de la culture un axe majeur de sa structuration grâce à la reconnaissance d'intérêt territorial de nombreux équipements culturels maillant ainsi le Territoire d'une offre riche et diversifiée (Maison des arts de Créteil, médiathèques-ludothèques, conservatoires). La formalisation d'un accord-cadre en faveur du développement de l'accès à la culture avec la DRAC Ile-de-France entérine cet engagement, consolidant les principes de solidarité et d'équité territoriales, permettant ainsi aux publics les plus éloignés un accès privilégié à la culture.



Médiathèque de l'Abbaye Nelson Mandela

Faits marquants de 2022

- Été culturel 2022 : des rencontres artistiques ou stages, en lien avec les communes pour les populations ne partant pas en vacances
- Re-végétalisation à Noisieu place de l'Hôtel-de-Ville : un accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne (CAUE94) et une artiste photographe Camille Morelle ont immortalisé les ateliers menés avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), des aînés et des actifs via une exposition photos lors des Journées du Patrimoine
- Une exposition de Nicolas Henry au Parc Dupeyroux de Créteil
- Pépites en paysage ; une balade artistique avec la compagnie La Constellation à Mandres-les-Roses et le centre horticole

Perspectives 2023

- Nouvel appel à projets pour des collectifs d'artistes en résidence mission de 2023 à 2025 dans le cadre du contrat en faveur de l'inclusion territoriale (CIT) et le renouvellement de l'accord cadre avec la DRAC Ile-de-France
- Été culturel
- Re-végétalisation avec la seconde édition de la Biennale Sociale et Environnementale
- Deuxième édition de Pépites en paysage
- Parcours d'éducation aux médias et de sensibilisation à l'information avec Astrolab et la Ligue de l'Enseignement
- Des ateliers numériques et robotiques avec SMARTEO



Projet Grand Âge

Le «Projet Grand Âge», intergénérationnel, est porté par la cie Atelier 40. Il s'agit de regards croisés entre jeunes et personnes âgées sur la vieillesse avec les médiathèques de Sucy-en-Brie et d'Ormesson-sur-Marne pour des élèves du collège Saint-Exupéry, du lycée Montaleau et des résidents des EHPAD d'Ormesson-sur-Marne, de Sucy-en-Brie et de Villecresnes.

GPSEA

au quotidien

Équipements sportifs terrestres

6 établissements sportifs

31 associations utilisatrices

26 établissements scolaires utilisateurs

3 entreprises utilisatrices

20 agents

GPSEA gère aujourd'hui 6 équipements sportifs terrestres : le Parc des sports Duvauchelle à Créteil, le Complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne, le Complexe sportif du Val-de-Seine à Alfortville, le gymnase et le stade Didier Boutten à Marolles-en-Brie et les courts de tennis couverts de Noisau. Si certains équipements ont été transférés au territoire dès sa création, d'autres l'ont été depuis, suite à la définition de l'intérêt territorial en lien avec les villes. GPSEA a en charge l'entretien et la gestion de ces équipements, principalement occupés par des groupes scolaires, des clubs sportifs (football, handball, tennis, pétanque ...) ou des associations.



Stade Duvauchelle, Créteil

Faits marquants de 2022

Le Parc des sports Duvauchelle a accueilli 15 matches de l'US Créteil Lusitanos (club de football évoluant en National 2), un match de Ligue 1 Féminine (1^{er} juin), la finale de la Coupe nationale football entreprise (11 juin) et la finale de la Coupe Nationale des Quartiers (2 juillet).

Le Complexe du Val-de-Seine a accueilli les 50 ans de l'USA Rugby (25 juin), 6 concours de pétanque (80 participants en moyenne par concours) et les Jeux du Val-de-Marne (9 et 10 juin, 600 enfants participants).

Le gymnase de Marolles a accueilli des matches du Marolles Handball (club évoluant en Nationale 2 Masculine).

Perspectives 2023

- Poursuite des travaux de rénovation et d'amélioration du stade Duvauchelle : remplacement des planchers bois par des planchers en aluminium, construction de toilettes pour la tribune d'honneur, tracé de lignes sur la piste d'athlétisme, reprise de fissures sur la façade de la tribune présidentielle.
- Complexe sportif du Belvédère : homologation et inauguration des terrains de tennis.
- Par ailleurs GPSEA continue à être sollicité par des communes afin d'envisager de nouveaux transferts d'équipements sportifs.



Travaux structurants

Divers travaux ont été réalisés, dont :

- au Stade Duvauchelle : remplacement de la cage à lancer de marteau, remplacement du plancher des tribunes, installation d'éclairage LED sur le terrain ouest ;*
- au gymnase de Marolles : rénovation du sol d'une salle de danse, installation de LED.*

GPSEA

au quotidien

Piscines

99 agents

+ de 300 000 entrées sur les 7 piscines

2800 m³ de plan d'eau

120 partenaires

GPSEA gère sept équipements aquatiques. Toute l'année, l'accueil est assuré pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, collèges, universités, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels, encadrés en partie par les maîtres-nageurs sauveteurs de GPSEA. Par ailleurs, un travail important d'harmonisation des fonctionnements des piscines a été engagé depuis 2018 et se poursuit. Enfin, des initiatives sont ponctuellement menées afin de développer la programmation événementielle au sein de ces équipements pour en renforcer l'attractivité.



Piscine Marcel Dumesnil, Bonneuil-sur-marne

Faits marquants de 2022

Le fonctionnement des piscines a particulièrement été impacté par la difficulté observée à l'échelle nationale dans le recrutement des Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS). La continuité de service a néanmoins pu être assurée grâce à la mobilisation des MNS en poste et au renfort de vacataires. 2022 a aussi été une année particulièrement riche sur le plan des travaux accomplis. Après une fermeture de 7 mois pour de lourds travaux de remise aux normes et d'embellissement, la piscine de Bonneuil-sur-Marne a rouvert ses portes en fêtant ses 40 ans d'existence le 4 juillet 2022. Les piscines de Boissy-Saint-Léger, du Colombier à Créteil et de Sucy-en-Brie ont, elles aussi, bénéficié d'interventions importantes.

Perspectives 2023

- Mise en œuvre du programme de digitalisation des piscines
- Augmentation de l'offre de service et projet de convergence des plannings dans le cadre de la mise en place des 1607 heures en septembre 2023
- Mise en place d'actions évènementielles transversales sport/culture

FOCUS

Ciné-piscine

Le réseau des piscines travaille à son ouverture de développant des partenariats avec des structures culturelles. Deux séances de ciné-piscine ont été programmées, l'une à Créteil en avril, l'autre en septembre à Bonneuil-sur-Marne, regroupant respectivement 100 et 80 usagers. Des initiatives ont également été menées avec les médiathèques, notamment au cours de l'été pour promouvoir la lecture au bord de l'eau grâce à des ateliers distrayants et ludiques.

au quotidien

Restauration collective

2,2 millions de repas produits

580 000 goûters produits

5 villes desservies

Service partagé au même titre que la propreté urbaine ou l'hygiène publique, la restauration collective se déploie sur les villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes, Noisieu et La Queue-en-Brie. La cuisine centrale, installée à Alfortville, produit les repas en liaison froide pour les scolaires, les péri-scolaires et les seniors (en résidence ou en portage à domicile). Elle dispose à ce jour d'un agrément européen pour une production maximum de 14 000 repas jour. Les menus sont élaborés par deux diététiciennes de GPSEA et validés lors de commissions des menus. Elles sont également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, et ce conformément aux dispositions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et au décret du 30-9-2011.



Visite d'enfants d'écoles primaires de La Queue-en-Brie à la Cuisine centrale à Alfortville

Faits marquants de 2022

- La fabrication et la livraison des repas pour les scolaires et personnes âgées de la ville de La Queue-en-Brie qui a rejoint le service au 1^{er} janvier 2022, soit près de 1000 repas par jour
- L'augmentation progressive de la fréquence de présentation des denrées labellisées conformément aux axes de la loi Egalim (agriculture biologique, AOP, AOC, Label Rouge...)
- La mise en œuvre d'ateliers d'éducation nutritionnelle dans plusieurs écoles du territoire ; ils seront renouvelés en 2023

Perspectives 2023

- Un travail en cours afin de proposer le service à de nouvelles villes membres du territoire de GPSEA
- La poursuite des ateliers d'éducation nutritionnelle dans les écoles du territoire
- Le développement de contenants réutilisables pour les livraisons des repas à destination des seniors

FOCUS

Une nouvelle ville adhérente

L'intégration de la ville de La Queue-en-Brie au service partagé de fabrication et de livraison des repas. Les scolaires et personnes âgées de la ville de La Queue-en-Brie représentent près de 1 000 repas supplémentaires par jour.

au quotidien

Assainissement, eau potable

673 autorisations d'urbanisme traitées

9500 sollicitations d'usagers traitées

3272 contrôles de conformité traités

32 mises en conformité des installations
privatives d'assainissement

34 287 mètres linéaires d'inspections
télévisées des réseaux d'assainissement

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge l'assainissement avec un réseau de 942 km d'eaux usées (la distance entre Amiens et Marseille !), et l'eau potable avec un réseau de 687,5 km. S'agissant de l'eau potable, GPSEA assure cette compétence soit via un syndicat (ex : SEDIF) pour 5 communes, soit directement, au moyen de délégations de service public pour les 11 autres communes. La compétence « assainissement » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détail.



Travaux d'assainissement

Faits marquants de 2022

GPSEA a investi plus de 15 millions d'euros depuis 2017 pour la reconquête de la baignade en Seine et Marne. Ce travail s'articule autour d'une moyenne de 3000 enquêtes de conformité réalisées par an. En 2022, 3M € ont été mobilisés dans le cadre de la baignade et GPSEA a assuré une politique de communication et de sensibilisation soutenue auprès des habitants afin d'inciter à la réalisation des travaux de mise en conformité sur les branchements privés. Un guide à destination des riverains a été édité.

La compétence eau potable est marquée par l'entrée en vigueur de deux nouveaux contrats de Délégation des Services Publics, à savoir celui de la commune de Créteil au 1er janvier et des communes d'Ormesson-sur-Marne et Noisieu à partir du 1^{er} mars 2022.

Perspectives 2023

GPSEA a engagé les audits de fin de contrats de distribution d'eau potable de Périgny-sur-Yerres, Sucy-en-Brie et Boissy-Saint-Léger et le renouvellement de ces contrats par la suite.

En ce qui concerne la compétence assainissement, GPSEA assurera la continuité des travaux de « baignabilité » pour une baignade en Seine et en Marne avec notamment l'accompagnement des usagers à la mise en conformité de leurs installations d'assainissement, avec 4 M€ inscrits au budget 2023. Le démarrage du schéma Directeur Assainissement Territorial ainsi que la finalisation du règlement d'assainissement du territoire sont également à prévoir en 2023. Sur le plan financier, GPSEA souhaite la mise en place d'un groupe de travail sur le financement de l'assainissement.

FOCUS

Travaux de la rue des Ormes à Ormesson-sur-Marne

Les travaux d'assainissement de la rue des Ormes à Ormesson-sur-Marne ont consisté d'une part à la reprise en tranchée de 227 mètres linéaires du réseaux d'assainissement (dont 160 ml sur le réseau eaux usées et 67 ml sur le réseau d'eaux pluviales), ainsi qu'à la reprise de 34 branchements particuliers, y compris la création des boîtes de branchement en limite de propriété.

GPSEA

au quotidien

Voirie

2 160 000 € en coût total de réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'enfouissement des réseaux aériens et de travaux de voirie de la route de Marolles à Sucy-en-Brie

1 250 000 € de requalification de l'avenue Casalis à Créteil avec insertion d'une piste cyclable et organisation de ses carrefours à la « hollandaise »

725 000 € de rénovation des réseaux d'assainissement et **550 000 €** de requalification de voirie rue Édouard Branly à Ormesson-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge la création, l'aménagement ou l'entretien des réseaux de voirie et parcs de stationnement d'intérêt territorial (une liste des voiries est disponible sur le site de GPSEA).

Au titre de sa compétence voirie, GPSEA est aussi l'interlocuteur privilégié pour l'entretien et l'aménagement des itinéraires cyclables tels que définis au Plan vélo adopté par GPSEA en décembre 2021.



Travaux de voirie Rue Casalis à Créteil

Faits marquants de 2022

L'année 2022 a été marquée par un travail conjoint du territoire et des communes en vue de la constitution du Plan Pluriannuel d'Investissement II (PPI) en matière de Voirie et Réseaux Divers (VRD). Sur le plan budgétaire, 2022 est marquée par la recrudescence de l'inflation, avec un impact sur le montant des opérations de fin d'année. Au cours de cette même année, une accélération est faite sur les projets afin de compenser les retards cumulés pendant les années COVID.

Perspectives 2023

GPSEA souhaite maintenir la cohérence pluriannuelle de sa politique d'investissement. L'année 2023 sera marquée par la poursuite et la finalisation des chantiers du PPI I et les études engagées pour le PPI II, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du plan vélo. L'année 2023 est également marquée par une systématisation des travaux d'assainissement en amont des opérations de voirie impactant donc le budget des opérations et les plannings.



Requalification de la route de Marolles entre Sucy et Marolles

Partant d'une rue très dégradée en rive, et présentant une absence de cheminement piétons et cycles, la requalification de la route de Marolles entre Sucy et Marolles a consisté à la rénovation de la chaussée, au maintien d'une circulation sur une chaussée de 5 mètres linéaires de large pour éviter d'augmenter le niveau du trafic, à la création d'un espace partagé intégrant cycles et piétons, ainsi qu'à la reprise des fossés et accotements.

GPSEA

au quotidien

Collecte des déchets ménagers

+ 18% des apports en déchèteries à
Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes
323 composteurs distribués

GPSEA assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur son territoire, à l'exception des villes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes pour lesquelles la compétence est déléguée au SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. Pour les 11 autres villes, GPSEA assure la collecte des déchets ménagers via plusieurs prestataires.

Pour le traitement, le Territoire a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDVUM) qui assure notamment la valorisation des déchets recyclables et l'incinération des ordures ménagères dans l'usine de valorisation énergétique VALO'MARNE à Créteil. Par ailleurs, GPSEA gère 5 déchèteries.



Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM)

Faits marquants de 2022

L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre des nouveaux marchés de collecte à compter du 15 juin 2022. La philosophie générale du dispositif est de bénéficier des gains de mutualisation en vue de maintenir l'existant et de l'améliorer lorsque cela est possible. Ainsi, les horaires d'ouverture des déchèteries ont été étendus et la collecte des encombrants sur rendez-vous a été déployée sur l'ensemble des 11 communes. Une expérimentation de la collecte des déchets alimentaires a été lancée auprès des établissements scolaires et de restaurants municipaux.

L'année 2022 a aussi été l'occasion de continuer les démarches d'implantations de conteneurs enterrés. Les travaux d'installation de 29 conteneurs ont été menés à bien ou démarrés.

Perspectives 2023

Dans la continuité de la mise en œuvre des nouveaux marchés de collecte, les nouveaux calendriers de collecte seront mis en œuvre à compter du 1er janvier 2023 et les travaux seront réalisés sur les déchèteries afin de les mettre en réseau et ainsi en améliorer les conditions d'accès.

FOCUS

Amélioration de la sécurité dans les déchèteries

Des travaux de sécurisation et de modernisation des déchèteries ont été réalisés. Ainsi les garde-corps et les bavettes ont été remplacés et des potelets ont également été mis en place sur les 5 déchèteries du territoire.

GPPSEA

au quotidien

Propreté urbaine

Emménagement dans une nouvelle base de vie à l'Hôtel de ville de Créteil

Poursuite du programme de renouvellement des engins pour un montant de plus **900 000 €** en 2022

Service partagé de la collectivité, la propreté urbaine intervient sur les villes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Limeil-Brevannes et Noisieu. Le service est chargé du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de certaines voies de circulation (piétons et automobiles) du domaine public ce qui représente 600 km de trottoirs/caniveaux nettoyés et 300 km de chaussées. Le nettoyage des marchés, de certains parkings publics, des déjections canines, la lutte anti-graffitis, le vidage des corbeilles de rue, le désherbage des parties minéralisées font aussi parties de ses missions. Enfin, le service de la propreté urbaine peut intervenir sur des parties privées dans le cadre de conventions spécifiques.



Ramassage des feuilles mortes

Faits marquants de 2022

L'année 2022 a été marquée par un ajustement des horaires de travail en vue de s'adapter au cadre légal. Cette évolution permet de continuer à offrir davantage de service public au bénéfice des habitants des communes couvertes par le service.

Par ailleurs, afin de poursuivre la réponse à l'enjeu de sobriété, le service a procédé à l'acquisition d'une balayeuse électrique. Enfin, 2022 a permis aux équipes de prendre possession de la nouvelle base de l'Hôtel de Ville à Créteil et a également été l'occasion de refaire la voirie du site Eugène Varlin à Limeil-Brevannes.

Perspectives 2023

2023 sera l'occasion de poursuivre le travail sur les bases de vie du service, avec une installation dans la base Gizeh à Créteil. Cette année permettra également de poursuivre le travail engagé avec le dispositif d'école de la propreté urbaine. Cette école permet de transmettre et d'apprendre aux nouveaux arrivants les métiers de la propreté urbaine et de continuer à faire monter en compétence les agents déjà en poste.

FOCUS

Mise en place d'une astreinte

Depuis la rentrée de septembre 2022, une équipe d'astreinte d'intervention a été mise en place au sein de la propreté urbaine. Cette équipe permet de répondre aux sollicitations en dehors des horaires de fonctionnement normal du service, après un accident ou un évènement climatique inhabituel, par exemple.

GPPSEA

au quotidien

Hygiène publique

134 dossiers de lutte contre l'habitat insalubre traités

40 opérations de lutte contre les nuisibles menées à bien

3 opérations de contrôle d'hygiène alimentaire réalisées

Service partagé de la collectivité, le service de l'hygiène publique intervient sur les villes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brevannes, Le Plessis-Tréville, Noisieu et Ormesson-sur-Marne pour mettre en application les pouvoirs de police des maires en matière de salubrité publique. Les techniciens et ingénieurs spécialisés apportent leur expertise aux maires. Leurs missions sont multiples et concernent la salubrité de l'habitat, la lutte contre le saturnisme infantile, l'hygiène alimentaire, l'état sanitaire des hôtels meublés, la prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone et la lutte anti-vectorielle (vecteurs d'agents pathogènes à l'homme comme les moustiques, les rats...).



Faits marquants de 2022

2022 a été marquée par l'adhésion de 5 communes supplémentaires (Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Le Plessis-Tréville, Noiseau et Ormesson-sur-Marne) au service hygiène publique. Ces adhésions représentent un véritable défi pour le service qui intervient maintenant sur la moitié des communes du territoire. Cette dynamique d'extension du périmètre d'intervention témoigne de l'importance croissante prise par les questions d'hygiène ainsi que d'habitabilité et vient reconnaître les compétences acquises par GPSEA sur ces sujets.

Perspectives 2023

L'année 2023 sera marquée par un double mouvement. D'une part, il s'agira d'étudier les modalités de mise en œuvre des nouveaux dispositifs du cadre normatif de lutte contre l'habitat insalubre, à l'instar du permis de louer et de celui de diviser. D'autre part, le travail avec les communes nouvellement adhérentes a débuté à la rentrée de septembre 2022 de sorte que 2023 permettra de poursuivre et d'amplifier la dynamique.

FOCUS

Dialogue fructueux avec les bailleurs

2022 a été marquée par la poursuite d'un haut niveau d'investissement dans la lutte contre l'habitat insalubre. Cela se traduit notamment par des interactions quotidiennes avec les bailleurs et propriétaires privés auprès de qui le service parvient à obtenir des réponses afin d'améliorer la situation des habitants.

GPSEA

au quotidien

Production florale et arboricole

430 000 plantes saisonnières

15 700 plantes vivaces

6 850 chrysanthèmes produites

660 plantes de l'orangerie prêtées

211 visiteurs accueillis

Le centre de production horticole installé à Mandres-les-Roses répond aujourd'hui aux demandes en plantes saisonnières, chrysanthèmes, plantes vivaces, arbustes et arbres de 10 communes du territoire.

En 2022, l'équipe de 21 agents a produit 430 000 plantes pour le fleurissement saisonnier, issues à 70% de semis réalisés sur place sur les 1,6 hectares de serres auxquelles il faut ajouter environ 1 500 supports de fleurissement estival. Le service assure également la fourniture et la livraison de plus de 500 arbres d'ornement et conifères, plus de 5 000 arbustes et plus de 15 000 plantes vivaces, graminées et fougères produites en partie sur les 6 hectares de pépinière.

La DPVIHE propose également une offre pédagogique tout public à partir d'un jardin des 5 sens, de potagers sous diverses formes, d'un rucher et d'une salle dédiée accompagnée d'un espace pique-nique. L'accueil du public sur le site de Mandres s'étend également aux manifestations culturelles.

Les missions de la direction des productions végétales et de l'ingénierie horticole et environnementale ont évolué depuis la création du territoire. Les villes partenaires et GPSEA peuvent bénéficier de conseils et d'expertise en aménagement paysager, horticulture et environnement auprès des équipes.



Mandres-les-Rose - Centre de productions horticoles - Serre

Faits marquants de 2022

- La 1^{ère} édition de « Pépites en paysage » : découverte du patrimoine naturel de GPSEA à travers des escales poétiques, musicales, artistiques et botaniques
- Le projet de service de la direction consistant à la mise en œuvre d'une nouvelle organisation notamment par l'application d'un nouvel organigramme présentant deux pôles (production et logistique-achat-vente) et un changement de dénomination de la direction : Production Florale et Arboricole (PFA) devenant Direction des Productions Végétales et de l'Ingénierie Horticole et Environnementale (DPVIHE)

Perspectives 2023

- L'ambition d'obtenir la certification Niveau II de Plante Bleue
- Pérenniser l'action « Pépites en paysage » 2^{ème} édition
- Accueillir la 2^{ème} biennale de l'exposition Photoclimat
- Finaliser le projet d'aménagement de la parcelle Flore de la pépinière, proposant des végétaux produits en pleine terre et ne correspondant plus aux demandes des villes, en planches de culture hors-sol proposant des végétaux en conteneurs pour une plantation possible toute l'année



Plus de vivaces produites

L'augmentation significative des productions de plantes vivaces par les agents du « secteur pépinière » de la DPVIHE est passé de 9 196 sujets en 2021 à 11 282 sujets en 2022 (soit un volume supérieur d'environ 22% en une année).

GPSEA prépare l'avenir

Politique de la ville

270 000 € de crédits dédiés aux actions intercommunales portées ou soutenues par GPSEA pour les habitants des quartiers prioritaires

2 M€ de subventions aux associations intervenant dans le champ de la cohésion sociale (insertion, santé, accès au droit, éducation à la citoyenneté...)

10 000 personnes en recherche d'emploi accompagnées par les structures d'insertion locales financées par GPSEA

10 manifestations « emploi » organisées pendant l'année

Compétence transférée au Territoire dès sa création, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants.

Les 4 axes de travail définis par GPSEA sont l'animation des contrats de ville hérités des anciennes intercommunalités et, dans ce cadre, la coordination de cinq projets de renouvellement urbain, les actions en faveur de la santé, l'insertion économique et sociale ainsi que la prévention et la citoyenneté (accès au droit, aide aux victimes, soutien à la parentalité...).



La Haie-Griselle à Boissy-Saint-Léger

Faits marquants de 2022

- Evaluation des 2 contrats de ville, en associant les acteurs locaux de la politique de la ville afin de renforcer l'efficacité des actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires
- Mise en œuvre du projet de « Cité de l'emploi » qui vise à mieux coordonner les acteurs de l'insertion dans les quartiers prioritaires et à « aller-vers » les habitants les plus éloignés de l'emploi grâce à des médiateurs dédiés
- Mise en place d'une nouvelle permanence d'accès au droit/aide aux victimes à Sucy-en-Brie et Villecresnes

Perspectives 2023

- Livraison d'une maison de santé à Noisieu dans des locaux achetés et aménagés par GPSEA
- Elaboration de la nouvelle contractualisation politique de la ville
- Conventonnement des projets de renouvellement urbain des quartiers Bois-l'Abbé (Chennevières) et la Haie Griselle/la Hêtraie (Boissy-Saint-Léger/Limeil-Brévannes)
- Déploiement d'une entreprise éphémère au sein de laquelle 50 demandeurs d'emploi vont prospecter les offres d'embauche « cachées » des entreprises locales
- Communication sur les dispositifs d'accès au droit, d'aide aux victimes et de soutien à la parentalité existants

FOCUS

Booste ton avenir

Organisé pour la deuxième fois, le forum pour l'emploi des jeunes «Booste ton avenir» a confirmé le succès de la première édition. Il a accueilli le 28 septembre à Créteil près de 1 000 visiteurs en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation, avec plus de 120 partenaires présents dont les clubs d'entreprises du territoire.

GPSEA

prépare l'avenir

Habitat

137 000 € de subventions aux bailleurs sociaux permettant la construction de plus de **400** logements sur 7 communes du territoire

950 000 € d'aides individuelles à l'accès ou au maintien dans le logement versées à des ménages par le Fonds de solidarité Habitat géré par le Département et auquel GPSEA contribue financièrement

57 permanences info-énergie assurées dans 5 villes, avec **125** rendez-vous et un accompagnement approfondi d'audit énergétique puis travaux mis en place pour **12** copropriétés et **14** propriétaires de maisons individuelles

Si cette compétence relève de la Métropole du Grand Paris, celle-ci ne l'exercera réellement que lorsque le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) sera exécutoire. Dans cette attente, GPSEA poursuit et renforce différents dispositifs visant à développer le logement et améliorer les conditions d'habitat sur le territoire : financement de la construction de logements sociaux, participation au Fonds de Solidarité Habitat, accompagnement à la réhabilitation énergétique, lutte contre l'habitat dégradé, gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage...



Créteil

Faits marquants de 2022

- Mise en place, avec le Département et les 2 autres EPT du Val-de-Marne, du programme « SLIME+ », dispositif permettant de repérer et d'accompagner des ménages en situation de précarité énergétique
- Approfondissement des échanges avec les communes pour la définition d'une stratégie d'intervention sur l'habitat privé. Dans ce cadre, différents outils de lutte contre l'habitat dégradé et d'aide aux copropriétés fragiles ont été identifiés
- Adoption d'un contrat de relance du logement qui alloue des moyens aux communes ayant contribué au développement de l'offre de logements sur le territoire

Perspectives 2023

- Mise en œuvre d'une stratégie territoriale en direction du parc privé : prévention de la dégradation de l'habitat, lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, accompagnement des copropriétés fragiles, soutien aux opérations de réhabilitation du bâti..
- Adoption d'un cadre d'intervention en faveur de la réhabilitation thermique du logement afin de réduire les consommations d'énergie du secteur résidentiel (50% des émissions sur GPSEA)



Rénovation énergétique de l'habitat

Avant l'adoption en 2023 d'un cadre d'intervention sur la rénovation énergétique de l'habitat, 3 dispositifs expérimentaux ont été initiés en 2022, en direction des ménages en situation de précarité énergétique («SLIME»), des copropriétés («Rénovons collectif») et des maisons individuelles («Facilaréno»).

GPSEA

prépare
l'avenir

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

100 000 € de crédits dédiés à l'ESS

Une quarantaine de projets solidaires
accompagnés ou orientés

L'ESS représente **10,4** % des emplois privés
sur le territoire (en augmentation)

L'Économie Sociale et Solidaire est avant tout une façon d'entreprendre autrement qui combine engagement social, initiative locale et développement économique. Encadrée par différents statuts (associations, coopératives, fondations, mutuelles, entreprises sociales), elle vise à adopter une approche plus sociale et plus solidaire de l'économie. S'appuyant sur ces valeurs fortes, l'ESS est porteuse de création d'emplois dans des secteurs d'activité très variés. Depuis sa création, GPSEA soutient le développement de l'ESS sur le territoire en accompagnant les porteurs de projets locaux en financement et/ou en ingénierie.



Association Val Bio, Chennevières-sur-Marne

Faits marquants de 2022

- L'appel à projets solidaires, doté d'une enveloppe de 55 000€ (dont 5 000€ au titre du Projet alimentaire territorial) a récompensé 6 projets en 2022
- Le dispositif d'accompagnement dédié à l'ESS a permis l'émergence ou le développement de 10 structures
- La recyclerie de Sucy-en-Brie, l'une des premières du territoire, a ouvert ses portes en décembre 2022
- Pendant le Mois de l'ESS (novembre), plusieurs événements festifs et de sensibilisation, portés par 6 porteurs de projets du territoire, ont permis de communiquer sur les activités proposées aux habitants du territoire

Perspectives 2023

- Renouvellement du dispositif d'accompagnement des créateurs d'activités solidaires (une dizaine de projets soutenus par an)
- Approfondissement du travail sur l'immobilier à destination des acteurs de l'ESS et sur les marchés publics, avec notamment des sessions de formation pour répondre efficacement aux marchés et ainsi contribuer aux enjeux d'achats responsables
- Ouverture à Boissy-Saint-Léger d'une ressourcerie, permettant le réemploi et la revente d'objets à prix réduits



Rencontre sur le thème de l'alimentation

Avec les deux autres EPT du Val-de-Marne et l'appui de la Chambre régionale de l'ESS (CRESS), GPSEA a organisé à l'UPEC une conférence des financeurs autour du thème de l'alimentation. 25 porteurs de projets ESS dans cette thématique ont pu se présenter et obtenir des soutiens, notamment financiers, pour leurs projets.

GPSEA prépare l'avenir

Développement économique

6278 créations d'établissements sur 2022
(solde net : **4308** créations)

Baisse générale de **7,1** % du nombre des
demandeurs d'emploi, toutes catégories
confondues

6 nouvelles entreprises dans les pépinières
dont le taux d'occupation ne cesse
d'augmenter

GPSEA a structuré sa stratégie de développement économique, compétence partagée avec la Métropole, autour de 4 axes d'intervention : le soutien à la création et au développement des entreprises, le développement de filières clés (santé, agro-alimentaire, technologies), le maintien d'une offre d'accueil immobilière et foncière de qualité et l'appui à la transition des entreprises vers un modèle plus durable. GPSEA s'appuie sur plusieurs outils comme l'animation de 5 incubateurs-pépinières-hôtels d'entreprises, la coordination de réseaux d'acteurs (immobilier, entrepreneuriat, développement) et d'entreprises (7 clubs), la promotion des aides et le déploiement d'initiatives portées par la collectivité, comme une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT).



Participants et lauréats du Prix Création Avenir 2023

Faits marquants de 2022

- Malgré une augmentation des défaillances d'entreprises, l'activité économique est restée dynamique sur le territoire avec une augmentation du montant total de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- Implantation de Safran Electrical & Power, l'un des leaders mondiaux des systèmes électriques aéronautiques à Créteil Europarc pour travailler au développement de l'avion électrique (450 salariés)
- Lancement du Prix Création Avenir pour soutenir des projets entrepreneuriaux et renforcer l'attractivité du territoire
- Lancement de l'Appel à projet pour le terrain Paul Valéry et pose de la première pierre de Plasti D au Parc des entrepreneurs à Limeil-Brévannes
- Mise en place d'écosystèmes de valorisation des déchets dans le cadre de la démarche EIT avec des acteurs importants ayant intégré la démarche (Logial, Bamésa, SEGRO...)

Perspectives 2023

- Le début de la collaboration avec Vitagora va permettre de développer des écosystèmes dans le secteur agroalimentaire et en lien avec les producteurs agricoles locaux
- Le développement d'outils d'information sur les services aux entreprises proposés va permettre de favoriser leur développement par des mises en avant des outils de financement disponibles et d'améliorer la notoriété de GPSEA auprès des entreprises
- Le développement durable des entreprises à travers la poursuite de la démarche EIT et d'une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) plus structurée

FOCUS

Arrivée de 450 salariés de Safran

L'accompagnement de Safran lors de sa recherche de locaux leur a permis d'identifier les points forts d'Europarc et de choisir cette ZAE entre 26 autres zones visitées en Île-de-France. Leur installation permet de renforcer le pôle innovation de GPSEA, déjà fort de pôles de Recherche et Développement comme ceux de Valeo et Essilor à Créteil, Souriau à Marolles-en-Brie ou encore Sodern à Limeil-Brévannes.

GPSEA

prépare l'avenir

Aménagement

2 études urbaines lancées

5 dossiers de demandes de subventions déposés (AAP/AMI)

4 dossiers lauréats pour un montant total de subventions accordées d'environ **7 M€**

Compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, l'intervention de GPSEA se traduit concrètement au quotidien :

- Par l'aménagement de zones d'activité économique ou de projets mixtes, mêlant logements, commerces et activités ;
- Par l'accompagnement des villes, notamment les plus petites, dans la définition de projets urbains de qualité pour les habitants, par exemple au sein des centres-villes ;
- Par des interventions d'aménagement dans des quartiers en rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne et Créteil.

GPSEA a pour ambition, aux côtés des villes, d'assurer la cohérence et la qualité des projets d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du Territoire. Une charte de gouvernance partagée de la compétence aménagement signée avec les communes membres garantit le respect des orientations données par chacune pour leurs opérations.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ces projets, le Territoire a notamment recours à une Société Publique Locale d'Aménagement (Avenir Développement) dont il est actionnaire majoritaire. Elle exerce des fonctions d'aménageur. Ses missions concernent principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.



Le site France Telecom, Noiseau

Faits marquants de 2022

Deux études urbaines ont été lancées sur les secteurs des Jardins d'Alfortville et Ardouin-Kiffer (au Plessis-Trévisé). Les études de centre-ville à Limeil-Brévannes et Villecresnes ont été approfondies et le pilotage de l'étude Brise-Pain a été transféré à la commune de Créteil. Une sollicitation auprès d'opérateurs privés a été lancée sur le secteur du Chemin de la Montagne (La-Queue-en-Brie), en vue d'une cession des terrains en gré-à-gré.

S'agissant des opérations d'aménagement en cours, plusieurs avancées notables : avis favorable en Commission Interdépartementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CIPENAF) sur le projet de ZAC des Portes de Noiseau, création de la ZAC Cité Verte Fosse Rouge à Sucy-en-Brie, poursuite des études pré-opérationnelles sur la ZAC du Haut du Mont-Mesly (Créteil), le NPRU Bois l'Abbé (Chennevières) et le PRIR de la Haie Griselle (Boissy-Limeil) et démarrage de celles relatives à l'opération Entrée de Ville Nord (Chennevières). Les phases opérationnelles se poursuivent sur les ZAC Ballastière Nord (Limeil) et Grand Ensemble ainsi que sur l'opération des Trois Tours (Alfortville). Les travaux ont démarré sur la ZAC Fabien à Bonneuil (démolition des barres Brassens) et se poursuivent sur les ZAC de la Charmeriaie (Boissy) et des Cantoux (Ormesson).

Perspectives 2023

L'année 2023, sera consacrée à la poursuite des études urbaines engagées en 2022, des études pré-opérationnelles sur plusieurs opérations (ZAC des Portes de Noiseau, ZAC Cité Verte Fosse Rouge, ZAC Centre-ville à Ormesson) ainsi qu'à la poursuite ou le démarrage des opérations entrées en phase opérationnelle avec le lancement des travaux d'espaces publics, les dépôts de permis de construire, la livraison de premiers lots logements (ZAC Grand Ensemble, ZAC de la Ballastière Nord, ZAC du Haut du Mont-Mesly, ZAC des Portes de Sucy II notamment).



Les Portes de Noiseau

L'avis favorable de la CIPENAF concernant le projet de ZAC des Portes de Noiseau a marqué une étape importante. Le travail a été mené en collaboration étroite avec la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Avenir Développement et des bureaux d'études spécialisés dans l'élaboration du projet agricole.

GPSEA prépare l'avenir

Transports et déplacements

2 M€ de participation du Territoire à l'exploitation du réseau de bus SITUS

100 K€ de subvention d'Île-de-France Mobilités pour la réalisation des études préliminaires relatives au projet de Pôle Gare de Sucy-Bonneuil

Préalable à tout développement de territoire, les transports et déplacements revêtent une importance toute particulière dont se sont saisis les élus en prenant cette compétence facultative.

Engagé dans l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM), GPSEA souhaite ainsi préciser sa stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports.

Au-delà du cadre stratégique global, GPSEA travaille en partenariat avec Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France et les exploitants du réseau bus (RATP et le groupe Transdev) pour améliorer le service sur le territoire, en lien étroit avec les communes. GPSEA investit ainsi 2 millions d'euros par an à l'amélioration des conditions de transports au quotidien.

Enfin, GPSEA accompagne également de grands projets de transports pour le développement du territoire et l'amélioration des déplacements (Grand Paris Express, Câble 1).



Place de la gare à Sucy-en-Brie

Faits marquants de 2022

- Les études de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger sont entrées en phase projet. Ce projet fait l'objet d'une subvention d'Île-de-France Mobilité (65% du coût des travaux) et d'un co-financement État (15%)
- Un groupement a été désigné pour mener les études de maîtrise d'œuvre relatives au réaménagement du pôle gare de Sucy-Bonneuil, pour un lancement prévu début 2023
- L'année 2022 a également été marquée par la poursuite de l'étude relative à la réalisation d'un Plan de Mobilité Inter-Entreprises sur le Port de Bonneuil : la phase diagnostic a été finalisée et la phase d'élaboration d'un plan d'actions a débuté

Perspectives 2023

- L'année 2023 sera consacrée à la poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur le pôle gare de Boissy-Saint-Léger et à l'engagement des études de maîtrise d'œuvre sur le pôle gare de Sucy
- Dans le cadre de la mise en concurrence et de la modernisation du réseau de bus de moyenne et grande couronne menée par Ile-de-France Mobilités, Transdev a été désigné pour l'exploitation du nouveau contrat « Côteaux de la Marne », comptant désormais 15 lignes de bus et le futur Câble C1. Ce contrat de délégation de service prendra effet le 1^{er} août 2023

FOCUS

Pôle Gare de Sucy-Bonneuil

En 2022, le bureau d'études chargé de réaliser les études de maîtrise d'œuvre du projet pôle gare de Sucy-Bonneuil a été désigné. Celles-ci devraient commencer dès 2023.

Finances, commande publique et contrôle de gestion

40,5 M€ de dépenses d'équipement payées,
budget principal et d'assainissement inclus
(contre 41,4 M€ en 2021)

4 601 titres et **56 991** mandats émis (contre
respectivement **4 294** et **46 540** en 2021)

5,5 M€ de subventions perçues par GPSEA

150 marchés publics notifiés (contre 191 en 2021)

Plus de **1 M€** de gains achats réalisés

La direction contribue à définir et à piloter la stratégie financière du Territoire. Elle a en charge la construction budgétaire, la mise en place de la programmation pluriannuelle des investissements ainsi que la prospective financière. Elle pilote l'exécution budgétaire, assiste et conseille les services tout en poursuivant la modernisation des procédures budgétaires et comptables déjà engagées en lien avec les enjeux de dématérialisation.

C'est à elle que revient l'élaboration et le pilotage de la stratégie financière de GPSEA, la sécurisation financière des transferts de compétences ainsi que la préservation des intérêts financiers du Territoire et des communes dans les débats régionaux et nationaux. Par ailleurs, elle a en charge la gestion de la dette et de la trésorerie, l'optimisation des recettes et le contrôle de gestion. Elle pilote enfin la commande publique, avec pour objectif le renforcement de la sécurité juridique des marchés et le déploiement, notamment en lien avec les communes, d'une stratégie d'optimisation des achats, de valorisation du tissu économique local et des PME-TPE, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, ainsi que d'encouragement à l'innovation.

Faits marquants de 2022

L'année budgétaire 2022 a permis de prolonger le développement des compétences de GPSEA en dépit du retour de l'inflation. La stratégie d'investissement s'est déployée dans un souci d'équité et d'équilibre territorial, de maîtrise du coût des services publics ainsi que de préservation du pouvoir d'achat des habitants et des communes, et ce conformément aux valeurs de solidarité et de proximité du Territoire. Afin d'être à la hauteur de cette ambition, les dépenses de fonctionnement ont été contenues au moyen d'un dialogue exigeant conduit auprès des prestataires et fournisseurs du Territoire. La stratégie volontariste de mobilisation des cofinancements externes mise en œuvre auprès de nombreux partenaires a été amplifiée (Union Européenne, Etat, Région Île-de-France, ADEME, etc.).

Perspectives 2023

L'année 2023 donnera lieu à de nouvelles avancées s'agissant de la mise en œuvre de la stratégie d'achats territoriale, avec le renforcement des partenariats noués autour des enjeux de rapprochement du tissu économique local et d'égal accès à la commande publique (promotion de la commande publique dans le cadre d'événements économiques, accroissement des actions de formation à destination des entreprises, développement des actions de communication sur les achats du Territoire).



Modernisation de la Fonction Financière

L'année 2022 a été marquée par plusieurs développements importants sur le terrain des chantiers de modernisation de la fonction financière, avec la préparation du passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2023 en vue de l'expérimentation du compte financier unique (CFU).

Les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI)

15 projets valorisés dans le cadre de la candidature de GPSEA aux ITI 2021-2027 dont :

- **5** pour le volet numérique
- **4** pour les logements sociaux
- **3** pour l'économie circulaire
- **3** pour la biodiversité

Plus de **28** M€ de dépenses cumulées en lien avec cette candidature

Le programme « Investissement Territorial Intégré » (ITI) permet de décliner une stratégie intégrée de développement territorial urbain en actions concrètes, cofinancées par l'Union Européenne.

Dans ce cadre, GPSEA était chargé d'animer jusqu'en 2022 l'ITI porté avant 2016 par la Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne et disposait d'une enveloppe globale de 5,09 millions d'euros (dont 75% de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et 25% de Fonds Social Européen (FSE)). GPSEA favorisait à ce titre l'émergence de projets, accompagnait les candidats à la maturation de leurs actions et sélectionnait les programmes les plus en adéquation avec sa stratégie de développement.

9 projets ont été menés au titre de la programmation qui s'est achevée.

Faits marquants de 2022

Dans le cadre de la programmation 2014-2020 qui s'est achevée en 2022, les travaux de la cellule ITI se sont concentrés sur l'accompagnement des bénéficiaires dans leurs demandes de versement de subventions.

Dans le même temps, GPSEA s'est préparé afin de répondre à l'appel à candidatures (AAC) « Investissements territoriaux intégrés » FEDER- FSE+ publié par la région pour la période 2021-2027.

Quatre axes thématiques étaient ouverts aux candidats :

- Numérisation des territoires
- Rénovation énergétique des logements sociaux
- Economie circulaire
- Biodiversité

Ainsi, après une consultation tant interne qu'externe (villes du territoire, structures universitaires, associations, bailleurs de logements sociaux, etc.), GPSEA a déposé le 30 décembre 2022 une candidature adossée à 15 projets et composée d'un diagnostic et d'un projet de territoire, d'un projet de gouvernance et d'un plan de communication.

Perspectives 2023

Les perspectives 2023 de l'ITI dépendront des conclusions de l'instruction de la candidature déposée en 2022 dont les premiers résultats devraient être communiqués en début de deuxième trimestre 2023.

Ce processus de sélection verra 8 territoires être désignés ITI contre 15 aujourd'hui.



FOCUS

29 entrepreneurs accompagnés

Le projet d'accompagnement à la création d'entreprises mené par le service économique et la direction de la cohésion territoriale de GPSEA a touché 29 entrepreneurs entre mars 2020 et juin 2022.

Relations et Appui aux Territoires

160 030 € de budget de la direction dédié aux PLU

7 modifications de PLU travaillées en lien avec les villes, dont **4** approuvées

68 000 € de budget dédié au RLPi

87 300 € de subventions accordées en investissement aux communes

65 bons de commandes émis pour des véhicules et équipements acquis en vue d'une mise à disposition des communes dans le cadre du FSC

Direction dédiée à la solidarité territoriale, la DRAT est l'interface entre les communes membres, les directions de GPSEA et les partenaires institutionnels. Elle est constituée de deux pôles : le pôle Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et urbanisme dédié à la gestion des Plans Locaux d'Urbanisme et du Règlement Local des Publicités Intercommunal (RLPi), et le pôle Appui aux communes. Elle offre également un accompagnement en ingénierie humaine sur les dossiers spécifiques et environnementaux, en lien avec les directions opérationnelles territoriales. Dans le cadre de son rôle de facilitateur, la DRAT est en appui logistique des communes sur les opérations de travaux programmées dans le cadre du Fonds de Solidarité aux Communes (FSC) et prend en charge la planification et l'organisation des réunions plénières des Directeurs Généraux des Services (DGS), moments d'échanges entre toutes les villes et la Direction générale de GPSEA.



Massif de l'Arc boisé

Faits marquants de 2022

PLU :

- Approbation des modifications des PLU des communes de Chennevières-sur-Marne, Villecresnes et Créteil, modification des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) de Mandres-les-Roses
- Approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) au Conseil de territoire du 22 juin 2022
- Modification du PLU de Sucy en Brie en cours

Accompagnement des communes de taille modeste :

- Ingénierie technique sur leurs marchés publics
- Mise à disposition de personnel
- Investissements au titre du FSC (équipements mobiliers, véhicules, transferts d'équipements publics etc.)

Dossiers spécifiques :

- Massif de l'Arc boisé
- Sentier d'interprétation agricole
- Étude en vue de la réalisation d'un atlas de la biodiversité territoriale

Perspectives 2023

La modification du PLU de Sucy-en-Brie sera approuvée en 2023. Une procédure a été engagée pour le PLU de Créteil (projet Ilot Jacquard/Arbre de vie), elles seront approuvées dans le courant de l'année. Plusieurs procédures seront engagées en 2023 (notamment Alfortville, Bonneuil, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Ormesson pour les plus certaines).

FOCUS

Règlement Local de Publicité intercommunale (RLPI)

Le RLPI a été approuvé par le conseil de territoire du 22 juin 2022. Il a été élaboré en étroite collaboration avec les 16 communes membres du Territoire.

Il est annexé au plan local d'urbanisme (PLU) de chaque commune membre de GPSEA. Il sera par la suite annexé au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), une fois qu'il sera approuvé.

Il s'agit d'un document d'urbanisme et de planification intercommunal qui a vocation à protéger le cadre de vie des habitants tout en préservant les objectifs de développement économique. Pour ce faire, il instaure par zone, des règles en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes, en fonction des enjeux locaux.

L'installation de ces dispositifs relève d'une déclaration ou d'une autorisation préalable.

Affaires juridiques, assemblées et patrimoine

5 conseils de territoires, **228** délibérations du Conseil de territoire, **1055** décisions du Président, **79** arrêtés du Président

57 sinistres déclarés en flotte automobile et **38** sinistres déclarés en responsabilités civile

60 baux, conventions et avenants conclus

15 dossiers disciplinaires ouverts sur l'année

Plus d'une centaine de sollicitations de conseil juridique par les directions collègues

Rattachée au Secrétariat général, la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine (DAJAP) s'inscrit dans une véritable démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont l'une des missions principales est de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner à cette fin les services dans leur réalisation par la proposition de solutions opérationnelles.



Dans un contexte de complexification de la gestion locale liée à la multiplicité et l'illisibilité des normes applicables, l'action de la DAJAP s'articule autour de 3 principaux pôles de compétences :

- Un pôle « conseil et contentieux » ;
- Un pôle « travaux des assemblées » ;
- Un pôle « patrimoine et assurances ».

Faits marquants de 2022

Au-delà de la poursuite des missions courantes de la DAJAP (suivi des contentieux, pré-contrôle de légalité, gestion des sinistres), l'année 2022 aura été marquée par :

- Le travail de structuration et de diffusion de nouveaux canaux de veille juridique et de modèles d'actes, en lien avec les directions collègues intéressées
- L'organisation et l'animation de plusieurs formations internes au logiciel métier de gestion des actes juridiques
- L'appui au déploiement du dispositif de signalement interne des actes de violence, discrimination, harcèlement ou d'agissements sexistes

Perspectives 2023

Pour 2023, la DAJAP ambitionne de :

- Poursuivre le travail de dématérialisation des procédures assemblées à destination des élus
- Proposer de nouveaux axes de réflexion quant à la valorisation du patrimoine de la collectivité
- Travailler, en lien étroit avec le service de la commande publique, à la rédaction de modèles d'actes « marchés »

Est également inscrit à l'agenda le renouvellement des marchés de prestations de services d'assurance.



Accompagnement dans la sécurisation des travaux de réparation de la médiathèque Nelson Mandela à Créteil

L'année 2022 a été marquée par la sécurisation des travaux de réparation sur la façade de la médiathèque Nelson Mandela à Créteil, réalisés au titre d'un sinistre qui s'est déclaré en 2018. La DAJAP a notamment assisté la Direction des Bâtiments dans la structuration des relations contractuelles avec notre assureur et les entreprises. Les travaux ont été réceptionnés le 25 août 2022.

Expertise et Évaluation

Analyse des :

- contrats en matière d'eau potable sur **11** villes du territoire
- rapports d'activités produits par les délégataires eau potable depuis 2010

Au sein du Secrétariat général, la Direction de l'expertise et de l'évaluation (DEE) a pour objectif d'améliorer le fonctionnement interne de GPSEA ainsi que son cadre d'intervention.

Elle réalise des évaluations de politiques publiques, des audits internes ainsi que des missions ponctuelles d'expertise qui permettent de clarifier les enjeux, donner des recommandations et accompagner la conduite du changement et de l'amélioration continue.

Par ailleurs, la DEE réalise des enquêtes administratives et, en lien avec d'autres directions, instruit des procédures disciplinaires et participe à l'instruction des signalements des actes de violence, de discrimination et d'agissements sexistes.



Faits marquants de 2022

En 2022, la DEE a finalisé une étude évaluative sur le prix de l'eau potable. Elle a lancé un audit interne sur l'archivage et assuré le suivi de l'audit sur le fonctionnement des Missions ressources, coordination et pilotage (MRCP).

Elle a mené également des expertises sur diverses thématiques : le renouvellement des accords-cadres de travaux dans les bâtiments, voiries et réseaux d'assainissement ; le dispositif d'astreinte décisionnelle ; le suivi des régies d'avances et de recettes.

Enfin, elle a réalisé une enquête administrative interne sur les déclarations fiscales établies pour l'année 2021. Enfin, a été mis à jour le guide de déontologie à destination des agents de GPSEA.

Perspectives 2023

En 2023, sera réalisée l'évaluation réglementaire à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial. GPSEA porte l'ambition d'en faire une évaluation exemplaire, permettant d'atteindre les objectifs stratégiques à l'issue du PCAET en 2025.

Au titre de la déontologie, est prévue la mise en place de deux démarches internes :

- La cartographie des risques d'atteinte à la probité, afin de mieux identifier les actions de lutte contre la corruption et la prise illégale d'intérêt
- Le dispositif d'alertes éthiques



Étude évaluative sur le prix de l'eau potable

L'étude évaluative sur le prix de l'eau potable a porté sur la question suivante : «la baisse du prix est-elle perçue par les habitants ?». Elle a nécessité de nombreux entretiens et réunions internes, ainsi que des échanges avec les délégataires et des bailleurs. Elle a permis de rendre compte de l'évolution des éléments tarifaires depuis 13 ans et de vérifier que les actions prévues dans les contrats ont bien produit les effets attendus.

Ressources humaines

+ 111% de recrutements par rapport à 2021

Doublement du nombre de parcours d'insertion et d'apprentis

64 agents promus

600 visites médicales

498 signalements COVID traités

6000 actes et courriers envoyés

9 permanences RH de proximité

1167 chèques cadeau distribués

636 enfants à l'arbre de Noël

La Direction des ressources humaines assure l'administration du personnel des 1200 agents de la collectivité, de leur recrutement à leur départ. En lien avec les partenaires sociaux et au sein des instances paritaires, elle définit les modalités d'exercice du travail et en pilote les grands chantiers (temps de travail, télétravail, égalité professionnelle, santé et sécurité, qualité de vie au travail...). Attentive aux situations individuelles des agents, elle est chargée des sujets du quotidien : rémunération, évolution de carrière, formation, mobilité interne, reclassement professionnel, action sociale et médecine professionnelle. Dotée d'un budget du personnel de 56 millions d'euros, et par un dialogue de gestion RH structuré, elle accompagne les managers dans leurs recrutements et participe à la politique de l'emploi et de l'insertion du territoire (apprentis, saisonniers, emplois aidés, stagiaires, immersions Pôle Emploi...).

Faits marquants de 2022

En 2022, la direction des ressources humaines a poursuivi sa réorganisation :

- Création d'un pôle dédié à la prise en charge des absences, de l'accompagnement à la retraite et aux agents en longue maladie
- Recrutements sur tous les postes vacants au sein de la direction
- Spécialisation du pôle médical sur les accidents de travail et mise à jour de la procédure de leur déclaration et prise en charge
- Régularisation de 40 situations de carrière individuelles en retard

La DRH a également mené avec succès plusieurs grands projets, dans un contexte de forte évolution réglementaire :

- Passage à la déclaration sociale nominative au 1^{er} janvier 2022
- Organisation des élections professionnelles le 8 décembre
- Recrutement de 9 formateurs internes au numérique
- Réalisation de 2 grandes enquêtes (télétravail et égalité professionnelle)
- Accompagnement renforcé d'un service en préparation du Certificat d'Aptitude au Travail en Espace Confiné (CATEC) et d'un autre service dans une démarche de résolution de conflits

- Mise à jour des actes du Code de la Fonction publique
- Mise en paie dès juillet de l'augmentation du point d'indice
- Organisation d'un showroom participatif sur les vêtements de travail pour plus de 350 agents
- Mise en place de la période préparatoire au reclassement
- Lancement d'une campagne de vaccination pour les agents exposés à des risques professionnels particuliers

Perspectives 2023

Pour 2023, plusieurs défis à relever :

- La reprise en régie de l'école de musique du Plessis Trévisé au 1^{er} janvier
- La finalisation de la réorganisation de la DRH et l'accélération de la modernisation des outils de gestion et de communication RH
- L'installation des nouvelles instances de dialogue social
- La finalisation du passage aux 1 607 h
- L'organisation des vœux au personnel après 2 années de restrictions COVID



Organisation des élections professionnelles

Garantes d'un dialogue social de qualité, les élections professionnelles ont été organisées le jeudi 8 décembre 2022. 5 scrutins pour les 5 instances ont eu lieu avec un taux de participation moyen de 38% pour plus de 450 votants.

Les nouvelles instances sont :

- *Les 3 Commissions Administratives Paritaires pour chaque catégorie hiérarchique (A, B et C), compétentes pour les questions d'ordre individuel relatives à la situation administrative du fonctionnaire territorial titulaire ou stagiaire (14 sièges pourvus) ;*
- *La Commission Consultative Paritaire, qui connaît des décisions individuelles prises à l'égard des agents contractuels et de toutes questions d'ordre individuel concernant leur situation professionnelle (5 sièges pourvus) ;*
- *Le Comité Social Territorial (CST), né de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), consulté sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Sa formation spécialisée exerce les attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT), (8 sièges pourvus).*

Informatique et usages numériques

550 agents sensibilisés à la cybersécurité

230 agents de terrain de plus dotés d'une adresse mail (dont **157** accompagnés sur site)

5161 appels téléphoniques traités (hors portables)

1450 tickets d'assistance

La Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques (DSIUN) a en charge les fonctions historiques d'une DSI pour l'ensemble des sites du Territoire : assistance numérique de proximité, systèmes et réseaux (infrastructures, gestion du parc informatique, téléphonie, logiciels et applications métiers...) et sécurité des systèmes d'information.

La DSIUN accompagne également les agents et les directions sur les projets, innovations et usages numériques qui doivent de plus en plus être partagés au sein de l'organisation.

Une communauté d'ambassadeurs du numériques (ADN) coordonnée par la DSIUN diffuse les bonnes pratiques au sein des services et apporte une aide de premier niveau le cas échéant.



Faits marquants de 2022

- Dans le cadre du projet «un mail un agent» chaque agent de GPSEA dispose désormais d'un compte mail et d'un accès aux applications bureautiques
- Modernisation et sécurisation du SI (plan de relance cybersécurité de l'ANSSI, sensibilisation à la cybersécurité, mise à jour de l'infrastructure)
- Projets structurants mis en production : SIGB (Système d'Information de Gestion des Bibliothèques) généralisé à tous les sites pilotes, gestion des postes dans les Espaces Publics Numériques (EPN)
- Lancement de projets impactants (nouvel intranet des agents IDA, marché de gestion des piscines, marché pour la cuisine centrale)

Perspectives 2023

La modernisation des services publics, l'optimisation des process internes (en 2023: logiciel cuisine centrale et logiciel de gestion des piscines), le développement des compétences numériques partagées constituent des défis de plus en plus forts. A cette fin, la DSIUN mettra en 2023 l'accent sur l'accompagnement des agents et des directions dans l'utilisation des communs numériques.

En parallèle, le renforcement de la place du numérique dans le fonctionnement de notre collectivité accroît nos vulnérabilités liées au risque de cyber-attaques. Le pôle SSI est vigilant sur le partage de bonnes pratiques tout comme à la sécurisation de nos environnements. Enfin, le numérique occupe une place croissante dans les démarches de transition écologique, aussi la dimension éco-responsable est un des axes forts du schéma stratégique numérique en cours de finalisation.

FOCUS

IDA, nouvel intranet

Le projet IDA (Intranet Des Agents) est un projet transverse mené avec plusieurs directions (attractivité, DRH...) illustrant parfaitement les valeurs de GPSEA et l'approche projet de la DSIUN.

Cet outil moderne a été pensé dès sa conception sous l'angle de l'expérience usager afin de n'oublier personne : conception collaborative avec rencontre d'agents terrain et de managers, contenu pensé du point de vue de celui qui va s'en servir, dimension inclusive et accessibilité, accès en mobilité sur smartphone.

Les agents seront accompagnés dans l'utilisation de cet outil intuitif lors du lancement le 20 janvier 2023, par les ADN au quotidien mais également par des actions ciblées auprès des agents les plus éloignés du numérique.

Bâtiments

Budget Investissement : **14 624 000** € TTC

Budget Fonctionnement : **1 271 500** € TTC

Budget Fluides : **3 000 300** € TTC

Gérer l'entretien, la maintenance et la réparation d'une centaine de bâtiments territoriaux, telle est la première mission dévolue à la direction des bâtiments. Elle intervient au quotidien sur les médiathèques, les conservatoires, les piscines, les bâtiments administratifs, les pépinières d'entreprises, des parcs de sports, des sites de production.

Sa seconde mission est d'assurer la conduite de projets de création, de rénovation ou la démolition d'ouvrages publics. A ce titre, elle en assure toute la maîtrise d'ouvrage. Cette dernière mission comprend la participation à la réalisation d'un programme des besoins, en lien avec les utilisateurs. La Direction lance les consultations pour la maîtrise d'œuvre, suit les études et valide les phases, organise la consultation des entreprises et veille à la bonne réalisation du projet jusqu'à la réception des travaux.



Visite de chantier de la recyclerie à Boissy-Saint-Léger

Faits marquants de 2022

Comme chaque année, de nombreuses opérations de toutes tailles sont livrées. Parmi les réalisations les plus représentatives :

- Ravalement des bâtiments du complexe sportif Val-de-Seine à Alfortville
- Rénovation des douches et vestiaires de la piscine de Bonneuil-sur-Marne
- Lancement des travaux sur la façade de la Maison des Arts et de la Culture de Créteil avec la rénovation de l'œuvre d'Yvaral
- Démarrage des travaux d'aménagement d'une médiathèque et d'un Relais Petite Enfance (RPE) sur le site Charles De Gaulle à Mandres-les-Roses

Perspectives 2023

La poursuite des investissements se traduira par :

- La livraison de la maison médicale à Noisieu
- La livraison de la Recyclerie à Boissy-Saint-Léger
- Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour l'installation du conservatoire de musique dans la ferme du Rancy à Bonneuil-sur-Marne
- Les travaux de couverture de la Médiathèque du Plessis-Trévisé
- Le démarrage des travaux de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Périgny-sur-Yerres
- Le démarrage des travaux de rénovation de l'ancien presbytère et de la pompe incendie à Santeny en un équipement culturel et associatif
- L'élaboration d'une programmation pluriannuelle pour le complexe sportif Val-de-Seine à Alfortville



Complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements, une vingtaine de projets est inscrite, dont la rénovation et l'amélioration du complexe sportif du Belvédère d'Ormesson-sur-Marne. Deux premières étapes ont été franchies en 2022, avec la livraison de la couverture de deux terrains de tennis et la mise en place de vestiaires provisoires pour le club de football, préalable au démarrage de la grande opération comprenant la réalisation d'une salle polyvalente, la reconstruction des tribunes et la création du club-house.

Affaires générales

53 635 demandes d'usagers traitées
(courriels, courriers, appels téléphoniques)
par le SRU

29 517 m² de locaux nettoyés

92 véhicules propres

La direction des affaires générales, associe trois services :

- Le service ressources et support, qui intervient auprès des services de GPSEA afin de permettre leur bon fonctionnement par l'achat de fournitures indispensables (EPI, véhicules, fournitures bureau/papier) ;
- La mission ressources coordination et pilotage mutualisée, intervenant auprès des directions opérationnelles afin de leur apporter un appui administratif, financier et juridique en matière de marchés publics (analyse des besoins, rédaction, analyse, exécution...) et de préparation et d'exécution financières des budgets ;
- Le service relations usagers, constitué d'une équipe de chargés d'accueil assurant la centralisation des mails, des appels téléphoniques et la dématérialisation des courriers de l'ensemble de la collectivité, ouvert 7 jours sur 7.



Showroom au Siège de GPSEA

Faits marquants de 2022

Dans le cadre du renouvellement du marché « vêtements de travail et équipements de protection individuels (EPI) », les agents de GPSEA utilisant ce matériel ont été invités à participer au showroom test organisé du 3 au 6 octobre 2022. L'objectif était d'associer les agents utilisateurs des vêtements et EPI à l'analyse des offres des fournisseurs candidats.

Pour aider les agents à sauter le pas de l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), Grand Paris Sud Est Avenir a proposé de tester pendant 2 mois un vélo ou une trottinette électrique du pool véhicules en bénéficiant d'une autorisation de remisage à domicile.

Perspectives 2023

- À la suite des travaux réalisés dans le magasin de GPSEA, une intensification quant à la stratégie de gestion de stock des fournitures pour un meilleur suivi des entrées et sorties du matériel sera mise en place ;
- Réflexion globale sur les prestations de nettoyage articulée autour d'une meilleure organisation et qualité des prestations ;
- Développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques afin de permettre un large maillage du Territoire pour intensifier les trajets à faibles émissions.

FOCUS

Mobilité électrique

Sur la période 2021-2022, plus de 215 000€ ont été investis dans une flotte plus respectueuse de l'environnement et mieux adaptée à nos déplacements. Nos services ont été dotés de :

- 8 véhicules légers ou utilitaires électriques
- 7 vélos à assistance électrique
- 2 scooters électriques

Observatoire

7 publications tout public et **4** publications internes

13 000 consultations par trimestre des outils cartographiques tout public (**9 000**) et internes (**4 000**)

8 équipements culturels accompagnés

15 équipements culturels et sportifs dotés de capteurs de fréquentation

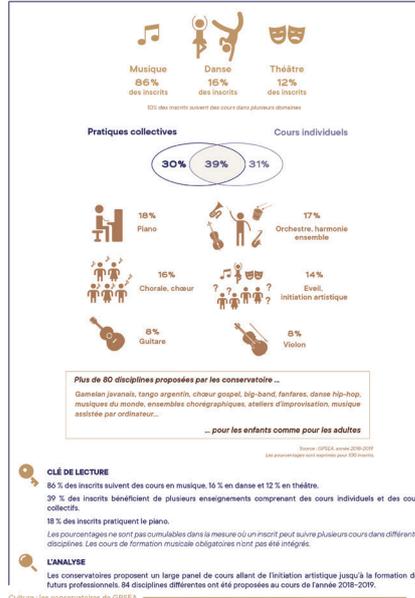
114 mesures suivies dans le cadre du projet d'administration "Construisons l'Après"

La Direction de l'Observatoire apporte des éclairages pour favoriser la connaissance du territoire et améliorer le pilotage des politiques publiques. Pour cela, elle met en place des démarches d'observation, d'études et d'analyse au bénéfice du Territoire, des communes et des habitants. Elle propose des outils comme le SIG (Système d'Information Géographique) et des publications internes et externes éclairant les compétences et caractéristiques de GPSEA. Garante de la gestion des données territoriales, elle veille à leur ouverture et à leur conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Pour que le territoire puisse se projeter sur les enjeux de demain, l'Observatoire nourrit des travaux prospectifs tant avec les agents qu'avec les acteurs de la société civile.

Les conservatoires sur le territoire de GPSEA



Des pratiques artistiques et des enseignements diversifiés



Une activité d'éducation artistique et culturelle multiple



Une promotion et une valorisation des pratiques artistiques et culturelles



Publication de l'Observatoire

Faits marquants de 2022

- Elaboration de la stratégie **data** de GPSEA
- Création de 6 nouvelles cartes interactives (notamment sur l'art urbain, les lieux touristiques ou les îlots de fraîcheur)
- Accompagnement des directions de GPSEA et des communes dans la mise en œuvre de politiques publiques (encadrement des loyers, évaluation des contrats de ville, travail sur l'inflation, etc.)
- Poursuite du diagnostic numérique avec la publication d'une étude sur l'inclusion numérique
- Lancement d'une veille prospective interne à GPSEA et d'un cycle prospectif sur les vulnérabilités environnementales et les sobriétés

Perspectives 2023

- Poursuite de la démarche prospective sur les vulnérabilités environnementales et les sobriétés permettant la réalisation de publications tout public dédiées
- Développement d'études qualitatives et de démarches participatives
- Intensification de l'appui aux directions et aux communes en matière de géomatique et de datavisualisation
- Mise en œuvre progressive de la stratégie **data** autour des axes d'acculturation, de gouvernance et d'ouverture des données



Indice de vulnérabilité sociale

L'Observatoire a construit un indice permettant d'identifier, à l'échelle infracommunale sur l'ensemble du territoire, le niveau de vulnérabilité sociale des habitants. Utilisé comme outil de bilan, il contribue également à la définition des futurs quartiers de la géographie prioritaire.

Communication et marketing territorial

187 317 utilisateurs

315 165 visites

575 155 pages vues sur le site internet de GPSEA

1086 abonnés newsletter

Le service communication et marketing territorial assure des missions de communication à destination de plusieurs publics (habitants, usagers, entreprises, visiteurs...) en mettant en lumière un service public disponible et de qualité via une information simple et accessible.

Le rôle du service est de diffuser ces informations afin d'aider les publics à comprendre ce qu'est Grand Paris Sud Est Avenir et ce qu'il fait pour eux, d'accompagner le développement des politiques publiques et les services de GPSEA, ainsi que de promouvoir les atouts du territoire.

L'objectif du service est d'aider à asseoir un message simple montrant une collectivité, des élus et des agents engagés pour la qualité de vie au sein du Territoire, à travers la gestion des services publics de proximité, « GPSEA, partenaire de votre quotidien » et la mission planificatrice de l'EPT « GPSEA prépare l'avenir ».



Noir sur Ormesson, le salon du polar à Ormesson-sur-Marne

Faits marquants de 2022

2022 aura été marquée par la restructuration du service communication avec l'arrivée de deux coordinateurs, complété par le pôle ingénierie, le service communication achève ainsi son organisation au sein de la Direction de l'attractivité.

Au cours de l'année, un nouvel Intranet a été élaboré en concertation avec l'ensemble des services. Il a été inauguré au cours de la cérémonie des vœux 2023.

Le service communication a poursuivi sa mission d'accompagnement des services territoriaux notamment le service environnement à l'occasion de la mise en place d'un nouveau marché de collecte ou de la direction de la culture avec la création de « Culture à Venir » véritable agenda culturel des médiathèques et des conservatoires de GPSEA.

Il a renforcé la communication numérique du Territoire via les réseaux sociaux et a posé les bases d'une future communication sur le volet tourisme et loisirs.

Une première campagne d'affichage dans l'espace public, valorisant certains services de GPSEA, a été organisée en juin 2022.

Perspectives 2023

De grands chantiers se profilent pour l'année 2023, parmi lesquels :

- L'appui à la concertation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) avec la création d'une plateforme numérique, des supports papiers, des campagnes web
- L'appui à la mise en œuvre du volet de sensibilisation du plan d'action de l'atlas de la biodiversité ainsi que de la charte du massif de l'arc boisé
- La mise en œuvre d'un plan de promotion de l'offre tourisme et loisirs sur le Territoire
- L'amélioration des outils de communication économique et de communication interne avec la création d'une lettre interne en format papier
- Le développement de la notoriété de GPSEA à la fois dans les services du quotidien et sur les projets d'avenir
- L'accompagnement de deux grands festivals sur le Territoire : le salon du polar à Ormesson-sur-Marne et le festival du livre de Créteil

Campagne d'information sur les compétences de GPSEA





Parc Dupeyroux, Créteil



Europarc
14, rue le Corbusier
94046 Créteil cedex



sudestavenir.fr